

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 26 novembre 2025 / 5 jumada al thani 1447 - N° 3965 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMAJDID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

DÉCÈS DE L'ARTISTE BAYA BOUZAR

Le président de la République présente ses condoléances

P.3

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie réaffirme son soutien à un processus politique inclusif mettant fin à la crise en Libye

P.3

DIMANCHE LE 30 NOVEMBRE 2025
À 10H00

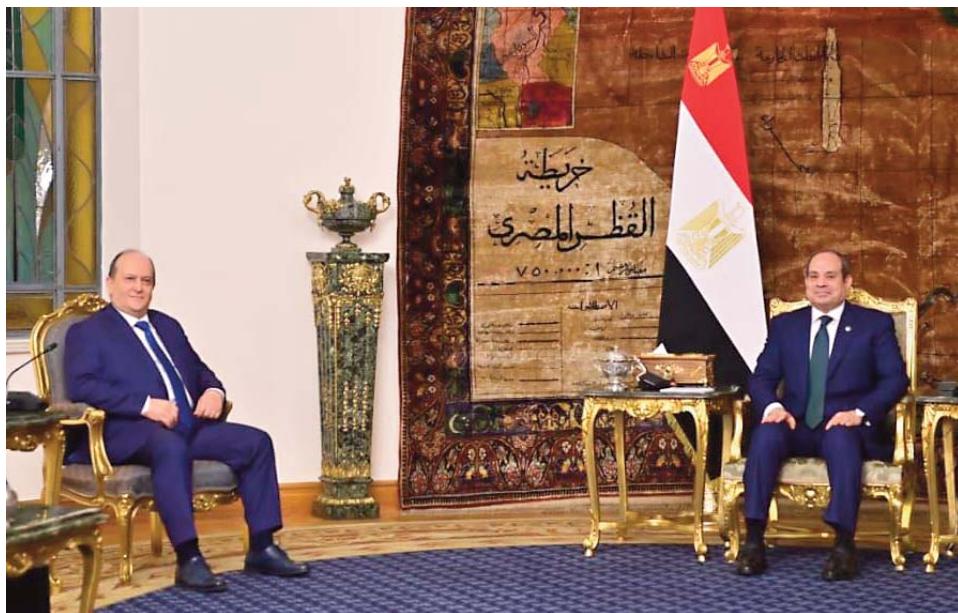
Dr Lotfi Djamel BENBAHMED, Ancien Ministre de l'industrie pharmaceutique et Président de la SAARPE « Société algérienne des affaires réglementaires et de pharmaco-économie » sera l'invité du Forum DK NEWS

P.2

ALGÉRIE - EGYPTE

M. Sifi Ghrieb reçu au Caire par le président égyptien

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a été reçu, mardi au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya au Caire, par le président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi, auquel il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui faisant part de son estime et de sa volonté d'œuvrer de concert au raffermissement des liens fraternels entre les deux pays et à l'approfondissement du partenariat bilatéral dans tous les domaines. A l'entame de la rencontre, le président Abdel Fattah Al-Sissi a exprimé sa haute considération pour le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se félicitant des "contacts permanents entre eux pour le renforcement de la coopération entre les deux pays frères, unis par une histoire de lutte commune". P.3



PÊCHE

Thon rouge : l'Algérie rétablit son quota historique et gagne 437 tonnes supplémentaires

P.6

LOI DE FINANCES 2026

Un nouveau souffle pour l'entrepreneuriat et les start-up

P.4

MODERNISATION JUDICIAIRE

Le ministre Lotfi Boudjema participera aux travaux de la Conférence internationale de Riyad

P.3

SANTÉ

**ANTISEPTIQUE
Lequel choisir ?**

Pp 12-13

F T B A L L

CAN 2025

À l'approche du tournoi, les choix de Vladimir Petkovic se précisent et certains cadres voient leur avenir s'assombrir



P.22

**DÉCÈS
Biyouna, un nom ancré dans la mémoire de l'art algérien**

P.16

MÉTÉO

Des chutes de neige sur les reliefs du Centre et de l'Est

P.2

**DIMANCHE LE 30 NOVEMBRE
2025 À 10H00**

**Dr Lotfi Djamel BENBAHMED,
Ancien Ministre de l'industrie
pharmaceutique et Président
de la SAARPE « Société
algérienne des affaires
réglementaires et de
pharmaco-économie » sera
l'invité du Forum DK NEWS**



Dr LOTFI BENBAHMED Ancien Ministre et Président de la SAARPE, sera l'invité du Forum DK NEWS, Dimanche 30 Novembre 2025 à 10H00.

Au cours de rencontre, il abordera le thème «Acquis et perspectives, du secteur pharmaceutique en Algérie»

La rencontre se tiendra au Centre de Presse CHERBAL ABDELMADJID, au siège du journal DK NEWS, situé, 03 rue du Djurdjura BEN AKOUN – ALGER

CHLEF

La cité Bensouna alerte : sécurité, hygiène et image urbaine en péril

À la cité Bensouna, le ton monte. Les habitants, ex-cédés par la dégradation de leur cadre de vie, interpellent avec insistance les autorités locales pour des interventions urgentes.

Accumulations d'eau de pluie dans les caves, prolifération d'insectes, insalubrité persistante : autant de problèmes qui mettent en danger la santé des résidents, en particulier les personnes âgées et les enfants.

Les citoyens appellent à des opérations régulières de démoustication, au curage des égouts et à un entretien sérieux des parties communes.

Situés à l'entrée principale de Chlef, les immeubles constituent la première image offerte aux visiteurs. Leur réfection, notamment la peinture des façades, est devenue une nécessité autant esthétique que fonctionnelle.

Autre point noir : les escaliers abîmés, relevant de la responsabilité de l'OPGI, qui présentent des risques d'accidents.

Les habitants réclament des travaux immédiats pour restaurer la sécurité et instaurer un dialogue durable entre riverains, services municipaux et gestionnaires afin de redonner à la cité l'hygiène et la dignité qu'elle mérite.

RL

GUELMA

Plus de 200 jeunes participants à l'atelier de formation sur les perspectives de l'électricité industrielle en Algérie

Plus de 200 jeunes diplômés de l'université et du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ont participé, mardi à Guelma, à l'atelier de formation sur les perspectives et opportunités d'emploi et d'investissement dans le domaine de l'électricité industrielle en Algérie.

Organisée conjointement par le secteur de la jeunesse et des sports et l'association caritative locale Omar-Ben-Abdelaziz, l'initiative vise à mettre en exergue l'importance de l'électricité industrielle pour le développement économique et la création d'emplois et offrir un espace interactif entre les jeunes et acteurs économiques, a indiqué Akram Aouadi, membre du

MÉTÉO

Des chutes de neige sur les reliefs du Centre et de l'Est



Des chutes de neige affecteront, aujourd'hui et demain plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, indique mardi un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Les wilayas concernées par ce BMS, sont Tizi Ouzou, Bouira, Bejaïa, Jijel, Sétif, Bordj Bou Arreridj et Mila, à partir de mercredi à 12h00 jusqu'à jeudi à 23h00, précise le BMS.

L'épaisseur de la neige oscillera entre 10 et 20 cm.

Des chutes de neige affecteront également les wilayas de Constantine, Guelma, Skikda, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Khencela, et ce, de mercredi à 21h00 jusqu'à jeudi à 23h00, précise le BMS qui ajoute que l'épaisseur de la neige est estimée entre 05 et 10 cm.

Ces chutes de neige affecteront également les wilayas de Blida, Ain Defla, Tissemsilt et Médéa à partir de mercredi à 15h00 jusqu'à jeudi à 6h00 et l'épaisseur de la neige est estimée entre 05 et 10 cm. (APS) 51369/077/440/362

TÉLÉPHONIE MOBILE

Algérie Poste et Djezzy lancent la carte "Student Campuce" au profit des nouveaux bacheliers

L'entreprise Algérie Poste et l'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy" ont annoncé le lancement de la carte "STUDENT CAMPUCE" à compter de jeudi prochain, au profit des nouveaux bacheliers, afin de renforcer leur intégration financière et numérique à l'échelle nationale, indique lundi un communiqué d'Algérie Poste.

Cette initiative, ajouté la même source, est "le fruit d'un partenariat stratégique entre les deux institutions, couronné par la signature d'une convention de coopération, sous la supervision du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère, en présence de la directrice générale d'Algérie Poste, Chiraz Bachiri, et du directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci.

Cette carte sera octroyée gratuitement aux nouveaux bacheliers détenteurs d'une carte SIM Djezzy, leur permettant de bénéficier d'un ensemble d'avantages exclusifs, tout en consolidant leur intégration financière et numérique sur le territoire national.

Horaire des prières



Fajr :	06h05		
Dohr :	12h35		
Asr :	15h14		
Maghreb :	17h33		
Isha :	18h59		

MÉTÉO

Alger	: 14°	09°	
Oran	: 16°	08°	
Annaba	: 14°	08°	
Béjaïa	: 11°	09°	
Tamanrasset	: 27°	17°	

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Démantèlement de deux réseaux criminels et saisie massive de psychotropes et de cocaïne à Oran

Le Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Oran a frappé un grand coup en mettant au jour les activités de deux réseaux spécialisés dans le trafic de drogues.

Cette opération, menée sur la base d'enquêtes approfondies, a permis l'arrestation de sept individus et la saisie d'un volume impressionnant de substances illicites.

Selon une source bien informée, les policiers ont intercepté pas moins de 29 389 comprimés psychotropes, une quantité particulièrement importante, ainsi que 1.431 kg de cocaïne.

Poursuivant leurs investigations, les équipes ont également mis la main sur 6 168 comprimés d'ecstasy, très prisés dans certains milieux festifs.

Le démantèlement s'est accompagné de la saisie de quatre véhicules de luxe, utilisés pour le transport et la distribution des produits, ainsi que d'une somme en devises estimée à 7 700 euros, considérée comme issue du trafic.

Ces résultats témoignent de l'efficacité et de la ténacité des enquêteurs du SRLCO, qui multiplient depuis plusieurs mois les opérations ciblées contre les réseaux structurés actifs dans la région. La coordination entre les différentes unités et la précision des interventions montrent que les trafiquants sont désormais confrontés à une riposte déterminée et méthodique. Au terme de l'enquête, les sept suspects ont été présentés devant la justice. Cette affaire vient s'ajouter à une série de coups de filet réalisés récemment à Oran, confirmant la volonté des autorités de freiner l'expansion des drogues et de réduire l'influence des réseaux sur les quartiers les plus exposés.

À travers cette opération, les forces de sécurité envoient un message clair : les trafiquants ne pourront plus agir en toute discréction, et chaque élément du réseau sera traqué jusqu'à son démantèlement complet.

RL

La Gendarmerie nationale démantèle des réseaux de stupéfiants lors d'opérations ciblées à Relizane

La wilaya de Relizane a été le théâtre d'une série d'opérations d'envergure menées par les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, visant à neutraliser plusieurs réseaux spécialisés dans le trafic et la diffusion de substances illicites. Ces interventions, menées après des investigations méticuleuses, ont permis de saisir des quantités importantes de drogue et de psychotropes.

Au total, plus de 700 grammes de cannabis traité, 130 comprimés psychotropes, 30 grammes de cocaïne et plus de 2 000 bouteilles de boissons alcoolisées ont été récupérés. Vingt-six suspects liés à ces réseaux ont été interpellés et placés en garde à vue dans l'attente des procédures judiciaires.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie sécuritaire nationale visant à combattre la criminalité organisée et à garantir la tranquillité publique.

La Gendarmerie nationale a réaffirmé sa détermination à poursuivre sa lutte contre les réseaux criminels, considérant ces opérations comme un message fort adressé à ceux qui tentent de semer l'insécurité. Les mis en cause seront prochainement présentés devant la justice à Relizane afin de répondre de leurs actions conformément aux lois en vigueur. Ces opérations traduisent une vigilance constante des forces de l'ordre et une volonté ferme d'assainir les quartiers les plus vulnérables de la wilaya.

RL

ALGÉRIE - EGYPTE

M. Sifi Ghrieb reçu au Caire par le président égyptien

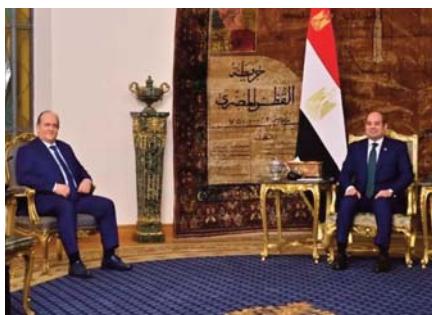
Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a été reçu, mardi au Palais présidentiel d'Al-Ittihadiya au Caire, par le président de la République arabe d'Egypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi, auquel il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui faisant part de son estime et de sa volonté d'œuvrer de concert au raffermissement des liens fraternels entre les deux pays et à l'approfondissement du partenariat bilatéral dans tous les domaines.

À l'entame de la rencontre, le président Abdel Fattah Al-Sissi a exprimé sa haute considération pour le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se félicitant des "contacts permanents entre eux pour le renforcement de la coopération entre les deux pays frères, unis par une histoire de lutte commune".

Il a également rappelé "l'estime et le respect dont jouit l'Algérie auprès de l'Egypte, dirigeants, Gouvernement et peuple".

"L'Algérie et l'Egypte, deux piliers essentiels pour la préservation de la stabilité du monde arabe et de l'Afrique du Nord, continueront à œuvrer au renforcement de la coordination et de la concertation sur les questions d'intérêt commun, afin d'assumer les responsabilités qui leur incombent à cet égard", a souligné le président égyptien.

Saluant "le niveau des relations bilatérales et les projets de partenariat concluants entre les deux pays", le Président Abdel Fattah Al-Sissi a indiqué que "l'Egypte est disposée à



déployer tous les efforts possibles pour promouvoir la coopération bilatérale et les échanges économiques au niveau des potentialités des deux pays".

Souhaitant "plein succès aux travaux de la 9e session de la Grande commission mixte, qui se tiendront mercredi", le président égyptien a souligné "la nécessité d'assurer le suivi et la mise en œuvre effective de ses conclusions, afin d'atteindre les objectifs escomptés au profit des économies des deux pays".

Pour sa part, le Premier ministre a salué "la profondeur des liens historiques

unissant les deux pays et peuples frères et la volonté de leurs dirigeants de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale en saisissant toutes les opportunités de partenariat offertes par les économies des deux pays, conformément à une approche fondée sur la complémentarité et l'intégration dans le cadre des accords de libre-échange continentaux et arabes".

M. Ghrieb a, en outre, précisé que la tenue de cette session "intervient en application des hautes directives données par le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, lors de la visite effectuée par Monsieur le président en Egypte en octobre 2024, en vue de promouvoir le partenariat entre les deux pays".

Le Premier ministre était accompagné, lors de cette rencontre, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjali, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie au Caire, M. Mohamed Sofiane Berrah.

GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE Les ministres de l'Intérieur insistent au Caire sur le renforcement de la coopération sécuritaire

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et son homologue égyptien, M. Mahmoud Tawfiq, ont insisté, mardi au Caire, sur l'importance du renforcement de la coopération sécuritaire entre les deux pays pour lutter contre la criminalité transfrontalière.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère égyptien de l'Intérieur, en marge des travaux de la 9e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-égyptienne (23-26 novembre), les deux

parties ont procédé à un échange de vues sur des questions d'intérêt commun, notamment les développements de la situation sécuritaire aux niveaux régional et international.

A cette occasion, les deux parties ont insisté sur l'importance du renforcement de la coopération sécuritaire bilatérale pour lutter contre la criminalité transfrontalière, notamment le trafic de stupéfiants et de psychotropes, la migration clandestine et la traite des êtres humains.

Les deux ministres ont également souligné la nécessité de renforcer la

coordination dans la lutte contre la cybercriminalité, appelant à intensifier l'échange d'expériences et d'expertises entre les institutions sécuritaires et les établissements de formation des deux pays. Il a, dans ce cadre, été convenu d'organiser une rencontre ultérieure rassemblant des experts des deux ministères, afin d'élaborer une feuille de route pour appuyer les activités de coopération bilatérale. Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué la profondeur des relations historiques et privilégiées entre l'Algérie et l'Egypte.

CONSEIL DE SÉCURITÉ L'Algérie réaffirme son soutien à un processus politique inclusif mettant fin à la crise en Libye

L'Algérie a réaffirmé, mardi devant le Conseil de sécurité des Nations unies, son engagement ferme en faveur du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'unité de la Libye, ainsi que son soutien à un processus politique inclusif, sous l'égide de l'ONU, visant à parvenir à une solution définitive et globale à la crise dans ce pays.

Dans son intervention lors d'une réunion du Conseil sur la situation en Libye, le membre de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, Medjd-Eddine Samir Boussahel, a affirmé que "l'Algérie réaffirme son engagement ferme en faveur du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'unité du peuple de la Libye et de son intégrité territoriale, ainsi que son soutien à un processus politique interlibyen inclusif, sous l'égide de l'ONU, visant à parvenir à une solution définitive et globale à la crise dans

cette pays frère", rappelant que la réalisation de la justice en Libye "demeure une revendication nationale légitime et un droit fondamental". Dans cette perspective, le diplomate algérien a précisé que le mandat de la Cour pénale internationale (CPI) concernant la situation en Libye "doit être exercé dans le cadre du principe de complémentarité avec les autorités judiciaires nationales, et non sur la base de leur exclusion ou de leur substitution", soulignant la nécessité de "concentrer les efforts sur le renforcement de la coopération et de la coordination entre les juridictions libyennes, détentrices de la compétence principale, et la CPI, afin de garantir l'enquête sur les crimes et violations et d'assurer des procès équitables et transparents".

L'Algérie "prend note de la décision du gouvernement libyen d'accepter volontaire-

ment la compétence de la Cour", une décision qui reflète l'engagement des plus hautes autorités libyennes à concrétiser la justice concernant les crimes et violations, et salut "la coopération positive entre les autorités libyennes et la CPI, à même d'accélérer le rythme des enquêtes en cours en vue de leur clôture dans les meilleurs délais", a-t-il soutenu. Il a affirmé, dans le même contexte, que l'Algérie insiste sur "la nécessité pour la communauté internationale, notamment l'ONU, d'assumer pleinement ses responsabilités dans le soutien du secteur de la justice en Libye, à travers l'intensification des programmes de formation, le renforcement des capacités et le transfert des expertises à même de permettre à ce secteur de s'acquitter de manière efficace de ses missions, en tant que détenteur de la compétence judiciaire authentique". M.

DÉCÈS DE L'ARTISTE BAYA BOUZAR

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'artiste Baya Bouzar, connue sous son nom de scène "Biyouna", décédée mardi à l'âge de 73 ans.

"C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de la regrettée artiste +Biyouna+, puisque Allah Tout-Puissant lui accordera Sa sainte miséricorde. Avec sa disparition, nous perdons l'une des vedettes de la scène artistique ayant contribué, de longues années durant, par leur talent et leur créativité, à de nombreuses œuvres télévisuelles et cinématographiques.

La spontanéité et le naturel de son jeu d'actrice lui ont valu une grande estime", lit-on dans le message de condoléances.

En cette douloureuse épreuve, "j'adresse à la famille de la défunte, ainsi qu'à la famille culturelle et artistique, mes sincères condoléances, les assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prétrer à ses proches patience et réconfort.

+A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons+", a écrit le président de la République dans son message.

MODERNISATION JUDICIAIRE Le ministre Lotfi Boudjemaa participe aux travaux de la Conférence internationale de Riyad

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a pris part à Riyad aux travaux de la deuxième Conférence internationale sur la justice, organisée les 23 et 24 novembre.

Invité par son homologue saoudien, Walid Ben Mohammed al-Samaani, le ministre a eu l'occasion de s'imprégner des approches les plus récentes en matière de modernisation des systèmes judiciaires, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la gouvernance et du management institutionnel.

Cette rencontre d'envergure mondiale, qui a réuni plus de 40 pays, des ministres, des magistrats de haut niveau, des experts et des chercheurs, a permis de débattre des mécanismes destinés à hisser la qualité et l'efficacité de la justice, à l'heure où la transition numérique transforme profondément les institutions judiciaires.

En marge des travaux, M. Boudjemaa a multiplié les entretiens avec ses homologues et plusieurs spécialistes internationaux, examinant avec eux les expériences les plus performantes pour atteindre l'excellence judiciaire.

La conférence, qui a enregistré plus de 4.000 participants, a mis en lumière l'importance du partage d'expertise et du développement des systèmes judiciaires dans un contexte mondial marqué par la digitalisation accélérée des services publics.

R.I

Boussahel a souligné que le mandat de la CPI en Libye "ne doit pas se limiter à la poursuite des éléments locaux impliqués dans les différents crimes, mais doit s'élargir aux parties étrangères dont l'implication dans la déstabilisation de la Libye, la propagation de la division et l'incitation contre le peuple et l'Etat libyens, est avérée, que ce soit par la violation de l'embargo sur les armes, le recrutement de mercenaires et de combattants étrangers, ou encore le financement illicite". Au terme de son intervention, il a réitéré l'appel de l'Algérie à "poursuivre les efforts de la CPI et de son procureur dans l'enquête sur les crimes commis dans les différents foyers de tension, y compris en Palestine et notamment dans la bande de Gaza, où des milliers d'innocents ont perdu la vie".

APS

PARLEMENT APN : Tacherift présente un exposé devant la commission spécialisée



La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), a examiné, hier, un exposé présenté par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, portant sur les réalisations du secteur.

Lors de cette séance qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Tacherift a passé en revue "les réalisations accomplies par le secteur au profit des moudjahidine et des ayants-droit".

A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de préserver la mémoire ainsi que l'histoire nationale et culturelle, tant dans leur écriture que dans leur sauvegarde, à travers l'enregistrement de témoignages vivants de moudjahidine et la production d'œuvres audiovisuelles documentant les hauts faits du peuple algérien et des artisans de sa gloire".

Le ministre a également évoqué "l'organisation de rencontres nationales et internationales ainsi que des activités au niveau des musées de wilayas et régionaux, tout en œuvrant à l'élargissement du rôle du réseau muséal dans les différentes wilayas, afin de contribuer à la diffusion de la conscience historique, en coordination avec divers secteurs, organismes et institutions éducatives et universitaires".

M. Tacherift a, par ailleurs, abordé la question de la protection sociale à travers "la couverture sociale des moudjahidine et des ayants-droit, et leur prise en charge dans les meilleures conditions, que ce soit à travers les soins médicaux, les centres de repos mis à leur disposition ou encore le Centre national d'appareillage des invalides de la Guerre de libération nationale et des ayants-droit, en plus des conventions conclues entre le ministère et les hôpitaux militaires".

S'agissant du dossier des pensions, le ministre a indiqué que l'Etat "s'est attelé à réparer les préjudices afin d'alléger les souffrances de toutes les catégories ayant subi les affres de la colonisation, un effort qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, en répondant aux revendications et aspirations à travers la révision de toutes les catégories de pensions, dont la dernière en date est l'augmentation décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Il a également abordé la transition numérique que connaît le secteur des Moudjahidine, affirmant que le ministère "s'est attelé à suivre l'évolution numérique en modernisant son infrastructure, via un centre de données de secours et des unités de stockage, au sein d'un réseau centralisé et sécurisé, reliant les différentes directions et institutions sous tutelle, avec un raccordement en fibre optique, en plus de la mise en service d'un système d'information numérique moderne dédié au patrimoine historique et culturel, comprenant des logiciels et des applications dans différents domaines d'activité du secteur".

LOI DE FINANCES 2026 Un nouveau souffle pour l'entrepreneuriat et les start-up

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a annoncé lundi qu'un ensemble de nouvelles mesures incitatives figure dans le texte de la loi de finances 2026, adopté récemment par l'Assemblée populaire nationale.

Ces dispositions ambitionnent de renforcer l'écosystème entrepreneurial algérien dans le cadre de l'objectif stratégique consistant à créer 20 000 start-up d'ici 2029.

Invité du « Forum El Oula » de la radio nationale, le ministre a expliqué que la loi introduit plusieurs mesures fiscales destinées à encourager les entreprises publiques et privées à investir dans la recherche, l'innovation et les technologies émergentes.

S'inspirant de modèles internationaux, ces mécanismes visent à stimuler l'innovation volontaire, notamment à travers des incitations fiscales ou des



contributions orientées vers le développement scientifique. Parmi les dispositions phares figure la prorogation de l'exonération fiscale accordée aux start-up : en cas

de renouvellement de leur label, elles bénéficieront désormais de six années d'exonération, au lieu de cinq précédemment.

Une décision destinée à

accompagner plus durablement les jeunes entreprises dans leurs premières étapes de croissance.

Le ministre a également évoqué la Conférence africaine des start-up, prévue du 6 au 8 décembre à Alger, un rendez-vous continental qui s'inscrira dans la continuité de la Foire commerciale intra-africaine accueillie par l'Algérie en septembre.

Cet événement réunit près de 200 exposants venus de plusieurs pays africains et constituera, selon lui, une plateforme stratégique pour nouer des partenariats et renforcer la position de l'Algérie en tant que hub de l'innovation.

R.N

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE Le président du HCI appelle à renforcer le rayonnement mondial de la langue arabe

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, a pris part à La Mecque aux premières activités de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, organisées par l'Académie mondiale du Roi Salman pour la langue arabe, en partenariat avec la Ligue islamique mondiale.

Lors de son intervention d'ouverture, M. Zaid El Kheir a souligné l'importance singulière de cette rencontre,

organisée dans la ville sainte de l'Islam, rappelant que la langue arabe demeure indissociable de la révélation coranique et constitue un pilier fondamental du patrimoine civilisationnel de l'Oumma. Il a appelé à redoubler d'efforts pour renforcer son rayonnement, afin qu'elle puisse accompagner les avancées scientifiques, culturelles et technologiques du monde contemporain. Le président du HCI a insisté sur le rôle central de la langue comme vec-

teur de renaissance, de transmission et de résistance face à la mondialisation et aux transformations culturelles rapides.

L'événement a ainsi mis en lumière la nécessité d'une coopération internationale renforcée pour promouvoir la langue arabe, préserver son authenticité et encourager son développement dans les domaines éducatifs et culturels.

R.N

ARMÉE Tipasa : forte affluence aux Portes ouvertes sur l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa

Les journées Portes ouvertes organisées mardi par l'Ecole supérieure des transmissions Abdelfahid-Boussof de Koléa (Tipasa) ont attiré un nombreux public venu s'informer sur les offres de formation de cet établissement militaire.

Inscrite dans le cadre du programme de communication (2025-2026) de l'Armée nationale populaire (ANP), cette manifestation, visant à renforcer le lien Armée-Nation et à informer sur les capacités de formation de l'institution militaire, a enregistré une forte affluence de jeunes, notamment des élèves des classes de terminale et des étudiants universitaires.

Dans son allocution d'ouverture de cet événement, supervisé par le Commandement de la 1ère Région militaire, et du département des transmissions et des systèmes de commandement et de contrôle du ministère de la Défense nationale (MDN), le commandant de l'école, le général Bahdaoui Mohamed, a souligné l'importance de cette manifestation visant à faire connaître "un pôle scientifique de longue tradition, ses modes de for-

mation ainsi que les conditions nécessaires pour rejoindre les rangs de l'ANP, tout en rapprochant le citoyen de l'institution militaire et en renforçant la confiance du peuple en son armée, en tant qu'institution constitutionnelle, républicaine et moderne au service de la nation." Le général Bahdaoui a rappelé que l'Ecole supérieure des transmissions a atteint "un niveau avancé de formation militaire, scientifique et technique", permettant aux futurs officiers d'être au diapason des évolutions technologiques en cours dans le domaine des transmissions et de la guerre électronique.

L'opportunité a donné lieu à la projection d'un film documentaire retracant l'histoire de l'établissement, depuis sa création en 1963, jusqu'à sa promotion en école supérieure en 2008, outre un exposé des moyens pédagogiques et techniques dont il dispose.

Le programme a également été porté sur la présentation des différentes spécialités et des conditions d'admission à cette école, dont l'obtention d'un baccalauréat scientifique avec une



moyenne égale ou supérieure à 12/20, ainsi que des démonstrations sportives et d'arts martiaux illustrant un haut niveau de préparation physique et de formation au combat.

Le public visiteur a également pu découvrir les structures pédagogiques, salles de cours et laboratoires de l'établissement,

ainsi qu'une exposition dédiée aux projets de recherche des élèves-officiers.

A noter que cette Ecole forme, annuellement, des officiers d'active du grade de lieutenant, titulaires d'une

licence dans l'une des trois spécialités, transmissions, guerre électronique, systèmes d'information et de commande, à l'issue d'un cursus de quatre (4) ans comprenant une année de formation militaire de base à l'Académie militaire de Cherchell.

Les diplômés peuvent poursuivre des études de post-graduation, en Master 1 et Master 2 dans trois filières techniques avancées, et l'établissement ambitionne d'ouvrir à l'avenir une formation doctorale.

APS

BORDJ BOU ARRERIDJ

Concrétisation de 99 % du programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité

La direction de Sonelgaz à Bordj Bou Arreridj a raccordé au réseau d'électricité 812 exploitations agricoles de la wilaya sur 820 retenues au programme tracé à cet effet soit un taux de 99 % d'exécution, a indiqué hier la responsable de la communication de cette direction.

Mme Narimène Lounakel a précisé à l'APS que le programme concrétisé par la direction de Sonelgaz s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif au raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité.

Le raccordement de ces 812 exploitations agricoles a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 404 km et l'installation de 106 transformateurs électrique pour un coût global



de 1,787 milliard DA dont 410 millions DA à charge de Sonelgaz, est-il précisé.

Ces réalisations ont permis d'élargir les superficies cultivées à travers la wilaya,

notamment celles consacrées au maraîchage et aux légumes secs outre l'amélioration des rendements, selon la même source qui a affirmé que les efforts se poursuivent pour raccorder huit autres exploitations et parachever ainsi le programme tracé.

Ce programme s'inscrit aussi dans le cadre de la stratégie de développement national visant le développement durable du secteur agricole, l'accroissement des productions et l'autosuffisance alimentaire, a-t-on souligné.

OUARGLA

Lancement d'un programme de 1.600 logements de type location-vente

Le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Guemdani, a procédé, mardi à Ouargla, au lancement d'un programme de 1.600 logements de type location-vente dans le cadre du programme AADL-3.

Occupant une superficie de plus 64,6 hectares au niveau de la zone d'El-Bekrat, commune d'Aïn El-Beida (périphérie d'Ouargla), ce programme prévoit la réalisation, dans un délai de 24 mois, de loge-

ments individuels répondant au caractère urbanistique saharien, ont expliqué les responsables du secteur.

Accompagné du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, M. Guemdani a indiqué que ce projet intervient en application de la stratégie de localisation des projets d'AADL-3 à travers les différentes wilayas du pays, et la mise en œuvre, dans une première phase, du programme d'habitat retenu au titre de la loi de finances de 2025.

Le même responsable a fait état,

en outre, de 1.440.340 personnes inscrites au programme AADL-3, dont 1.321.532 souscripteurs ayant activé leurs comptes, soulignant, à ce propos, que l'Agence a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour le traitement des dossiers des postulants.

Le directeur général de l'AADL a relevé également qu'à ce jour 911.908 postulants au programme AADL-3 ont obtenu l'aval, après traitement des dossiers des souscripteurs.

TIMIMOUN

Mise en exploitation de forages destinés à accroître le débit des foggaras

Des forages alimentés à l'énergie solaire ont été mis en exploitation pour accroître le débit d'eau des foggaras (système traditionnel d'irrigation), a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

L'opération est destinée à raccorder et alimenter onze (11) foggaras, dans le cadre des efforts visant à répondre aux préoccupations des agriculteurs en matière de mobilisation de la ressource hydrique, à réhabiliter les palmeraies et jardins du Gourara, à soutenir la production agricole, étendre les superficies irriguées et préserver le patrimoine phoenicole, me-



nacé d'asphyxie du fait de la baisse du débit des eaux des foggaras, a-t-on expliqué.

Les agriculteurs et propriétaires de palmeraies attachent une grande

importance à la réhabilitation du système oasis pour l'amélioration de la production de dattes, l'exploitation des dérivés du palmier dans l'artisanat traditionnel et la construction à base de matériaux locaux, la préservation de l'environnement ainsi que la création de nouvelles opportunités économiques, a ajouté la source. Les palmeraies du Gourara, de nature saharienne et renfermant une riche biodiversité, constituent, aux côtés de l'architecture ksourienne bâtie en terre et les dunes de sables, une attraction touristique de choix.

TLEMCEN

Renforcement des lignes de transport de la wilaya avec 32 bus

Les lignes de transport de la wilaya de Tlemcen ont été récemment renforcées par 32 bus, a-t-on appris ce lundi auprès du directeur de wilaya des transports, Samir Rebai.

Le responsable a précisé que les lignes reliant Tlemcen à plusieurs communes et wilayas ont bénéficié de ce renforcement, réparti comme suit : cinq bus pour la ligne Tlemcen-Maghnia, trois bus pour chacune des lignes Tlemcen-Chetouane, Tlemcen-Sebdou et Tlemcen-Ouled Mimoun, deux bus pour les lignes

Tlemcen-Bensakrane et Tlemcen-Nedroma, deux bus pour la ligne Ghaizaouet-Souahlia, et un bus pour la ligne Tlemcen-Aïn Fettah.

La ligne urbaine n°44, desservant le centre-ville de Tlemcen, a également été renforcée par quatre bus, dont deux appartenant à l'entreprise publique de transport urbain et suburbain et deux au secteur privé.

A cela s'ajoutent quatre bus affectés à la ligne reliant les wilayas de Tlemcen et Tindouf, selon la même source. Par ailleurs, le directeur des

transports a indiqué que le transport ferroviaire a été renforcé par le lancement de deux dessertes supplémentaires de train de banlieue au départ de Maghnia durant la matinée.

Une nouvelle desserte sera ajoutée sur la ligne Ouled Mimoun-gare ferroviaire de Tlemcen, en réponse à la demande des voyageurs.

A noter que le parc de transport de la wilaya de Tlemcen compte 1740 bus et 6139 taxis, dédiés au transport individuel, collectif et inter-wilayas, selon la même source.

CHLEF - CHETTIA

Réhabilitation urbaine : 1,2 milliard de centimes pour moderniser les quartiers

La commune de Chettia lance un nouveau programme d'aménagement avec une enveloppe de 1,2 milliard de centimes issue de son budget.

Les travaux concerneront les derniers tronçons de la zone 5, située près de l'école Arablaoui, où des opérations de revêtement et d'amélioration de la voirie sont programmées.

Les responsables communaux assurent que cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à améliorer l'ensemble des quartiers, « route après route », conformément au plan adopté par l'APC. D'autres interventions sont déjà annoncées dans les prochaines semaines. Les habitants saluent cette démarche qui, selon eux, contribuera à combler le déficit en infrastructures routières. Pour la commune, il s'agit d'un pas décisif vers la modernisation urbaine, avec l'espérance d'un cadre de vie plus fonctionnel et mieux structuré.

R.L

El Mosalaha, El Gaz et Bokaa : des quartiers isolés réclament un transport urbain digne

Les habitants des quartiers d'El Mosalaha, El Gaz et Bokaa sont à bout.

La dégradation du service de transport urbain complique quotidiennement les déplacements des travailleurs, étudiants et retraités. Bus vétustes, manque de rotations, attitude peu professionnelle de certains conducteurs : la situation est devenue insupportable. Les résidents se souviennent de l'époque où l'ETUSA assurait une desserte régulière depuis la station de Tazghait. Aujourd'hui, ils demandent son retour, estimant que les bus publics représentent la seule alternative fiable et sécurisée.

Dans un appel pressant, ils sollicitent l'intervention du wali de Chlef afin de renforcer les lignes existantes, déployer de nouveaux bus et rétablir une mobilité digne dans ces quartiers densément peuplés. Les habitants espèrent que des mesures rapides mettront fin à des années d'attente et de désagréments.

R.L

BEJAIA

Une production prévisionnelle de plus de 800000 quintaux d'olives attendue

La production prévisionnelle d'olives dans la wilaya de Bejaia est estimée à plus de 800.000 quintaux pour la campagne 2025/2026, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Les services agricoles ont indiqué à l'APS que les prévisions de production oléicole pour la campagne en cours, lancée début novembre dans la commune de Souk El Tenine, s'élèvent à près de 833.598 quintaux d'olives, pour un rendement de 15,76 quintaux par hectare.

La superficie globale consacrée à l'oléiculture à Bejaia s'étend à plus de 57.000 ha, avec un nombre total de 5,3 millions d'oliviers, tandis que la superficie entrée en production est estimée à 52.884 ha, qui regroupe un verger de plus de 4,6 millions d'oliviers, ont ajouté les mêmes services.

Concernant l'étape de la Trituration, le secteur agricole de la wilaya dispose de 360 huilleries, dont 99 sont automatiques, 117 semi-automatiques et 144 huilleries traditionnelles, a-t-on souligné de même source.

APS

PÊCHE

Thon rouge : l'Algérie rétablit son quota historique et gagne 437 tonnes supplémentaires

L'Algérie vient d'obtenir une avancée majeure dans le dossier stratégique de la pêche au thon rouge, en récupérant sa part historique au sein de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT).

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a annoncé dimanche une augmentation significative de 437 tonnes par an, portant le quota algérien à 2.460 tonnes, soit près de 5,10 % du total mondial. Ce résultat intervient à l'issue des travaux de la 29^e session ordinaire de l'ICCAT, organisée à Séville du 17 au 24 novembre. Le nouveau plan de répartition des quotas 2026-2028,



adopté à cette occasion, marque la fin d'une longue période d'injustice pour l'Algérie, dont la part avait été réduite à 1 % en 2010 à la suite de l'absence de sa délégation.

La DGPA souligne que cette avancée est le fruit d'intenses négociations menées par la délégation algérienne, sous la supervision du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, particulièrement impliqué dans

le suivi du dossier. Malgré une forte concurrence entre les pays membres et l'arrivée de nouveaux adhérents revendiquant des parts, l'Algérie a réussi à inscrire dans la recommandation finale un engagement à ré-examiner son cas en 2028, en vue d'un éventuel complémentaire.

La session a également reconduit Amar Ouchelli, représentant algérien auprès de

l'ICCAT, à la présidence du 4^e sous-comité, consacrant la crédibilité et la compétence de l'Algérie au sein de l'organisation. Cette récupération de quota constitue un levier essentiel pour la sécurité alimentaire nationale et ouvre de meilleures perspectives économiques, le thon rouge restant l'un des produits les plus prisés sur les marchés internationaux.

R.N.

ASSURANCES

La gestion intelligente des risques comme choix stratégique pour garantir la sécurité des entreprises soulignée

Les participants à une journée d'information organisée mardi à Constantine par la Compagnie Algérienne d'assurance et de Réassurance (CAAR) ont souligné "l'importance d'adopter la gestion intelligente des risques comme choix stratégique pour assurer la sécurité et la pérennité des entreprises face aux transformations économiques et technologiques accélérées".

Des experts et cadres présents à cette rencontre ont relevé que "la protection de l'avenir ne repose plus uniquement sur les méthodes de gestion traditionnelles, mais exige désormais l'utilisation d'outils d'analyse précis et systématiques, fondés sur l'intelligence analytique, la collecte de données et l'anticipation des scénarios potentiels".

Les intervenants ont également affirmé que le développement de cette approche "permet aux entreprises de renforcer leur résilience, de réduire les pertes et d'améliorer leur capacité à faire face aux fluctuations".

Dans son allocution d'ouverture de cette journée d'information, organisée à l'hôtel Marriott Constantine sous le thème "intelligence du risque, comment protéger l'avenir ? ",

le président-directeur général (PDG) de la CAAR, Ammar Messlouh, a indiqué que "l'intelligence du risque n'est plus une option complémentaire, mais une nécessité stratégique pour accompagner les mutations rapides du monde des affaires".

Il a ajouté que "l'investissement dans des outils d'analyse avancée et dans l'intelligence artificielle permet aux entreprises de prendre des décisions basées sur des informations fiables et de prévoir les risques avant leur occurrence".

Le même responsable a précisé que la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance "s'engage à fournir accompagnement et expertise aux différents secteurs afin de renforcer leur capacité de résilience et d'assurer la durabilité de leurs activités", soulignant que "protéger les entreprises aujourd'hui, c'est protéger l'économie nationale et contribuer à la stabilité du marché".

Pour sa part, M. Abderrahmane Ben Meddah, responsable de la cellule de prévention, de conseil et d'expertise au sein de la même compagnie, a estimé dans son intervention intitulée "l'ingénierie des risques" que cette discipline "constitue aujourd'hui l'un des piliers essen-

tiers pour garantir la continuité de l'activité, puisqu'elle repose sur une évaluation globale des vulnérabilités internes des entreprises et sur l'élaboration de plans préventifs basés sur l'analyse scientifique et les données de terrain".

M. Ben Meddah a ajouté que l'intégration de l'ingénierie moderne des risques au sein des entreprises "permet d'améliorer la prise de décision, d'élargir le niveau de protection et de renforcer la confiance entre l'assureur et les opérateurs économiques", appelant à " promouvoir la culture de l'anticipation et à adopter des outils intelligents dans la lecture des risques, en tant qu'étape décisive pour bâtir un avenir plus sûr et plus stable pour les entreprises".

Cette rencontre, qui a réuni plus de 100 opérateurs économiques actif dans divers secteurs, a également été marquée par l'organisation de sept ateliers interactifs consacrés à l'échange des meilleures pratiques dans le domaine des assurances.

Une discussion sur les moyens d'améliorer les services en conformité avec l'évolution du marché et les besoins des clients a également marqué cette journée d'information.

CRÉDITS D'EXPLOITATION

Signature d'une convention de partenariat entre le FGAR et la banque Al Baraka Algérie

Une convention de partenariat a été signée, mardi à Alger, entre le Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) et la Banque Al Baraka Algérie, portant sur la garantie des crédits d'exploitation octroyés par la banque au profit de cette catégorie d'entreprises.

Dans son allocution à cette occasion, le directeur des PME au ministère de l'Industrie, Mohamed Benyoussef Benbouali, a indiqué que cette convention instaure un cadre de coopération opérationnel entre le FGAR et la banque, après que la Loi de finances 2025 a permis au FGAR de développer de nouveaux instruments et de garantir de nouveaux produits de financement, après qu'il se limitait, depuis une longue période, à la garantie des crédits d'investissement.

Selon M. Benbouali, "cette convention ne constitue pas seulement une démarche technique, mais représente aussi un engagement pratique envers les investisseurs et porteurs de projets, tout en offrant à ces derniers un message rassurant de nature à les encourager à développer leurs activités, à contribuer à la création d'une valeur ajoutée au sein de l'économie algérienne et à ouvrir la voie à de futures conventions, renforçant la diversification des offres de financement et accompagnant les transformations économiques que connaît l'Algérie".

Le même responsable a, en outre, estimé que le FGAR, à travers sa longue expérience et son positionnement institutionnel, constitue "un partenaire stratégique" du secteur bancaire et "un acteur essentiel" dans le soutien à l'initiative entrepreneuriale, relevant que la conjugaison de ses efforts avec la banque Al Baraka Algérie envoie un message clair, selon lequel, "l'Etat poursuit son soutien à la dynamique de production nationale et que le partenariat public-privé est un choix stratégique irréversible".

Il a affirmé que la réussite de cette initiative exige un engagement effectif de toutes les parties, à travers le suivi des dossiers, la prise en charge rapide et la mise à disposition de produits de financement adaptés, afin d'édifier un environnement économique plus flexible et plus apte à intégrer l'innovation et à créer de la richesse, soulignant que l'Etat œuvre à renforcer tous les mécanismes susceptibles de favoriser l'accès des PME au financement bancaire, dans le cadre des réformes visant à développer le dispositif d'appui à ces entreprises.

De son côté, le directeur général du FGAR, M. Temam El Hadi, a mis en avant que convention signée témoigne "de la forte convergence", entre la vision du Fonds et la nature des opérations menées par la banque dans le financement du secteur économique, notamment les PME.

Selon lui, ce type de convention permettra d'accélérer le rythme du développement des PME, au service de l'économie nationale, d'autant plus que le Fonds prévoit de signer des conventions similaires avec d'autres banques.

Pour sa part, le directeur général de la Banque Al-Baraka Algérie, M. Abdelmouneim Othmani Marbout, a souligné que cette convention constitue "une étape stratégique reflétant une volonté commune de soutenir l'économie nationale et de renforcer les capacités des entreprises économiques, en particulier les PME, dans la mesure où elle mettra à disposition des mécanismes de financement garantis permettant aux entreprises de répondre à leurs besoins en crédits d'exploitation, de renforcer leur activité productive et de couvrir leurs besoins quotidiens".

M. Othmani Marbout a également affirmé que cette convention permettra d'élargir le nombre des bénéficiaires, de réduire les risques et de soutenir la croissance réelle de ces entreprises, précisant qu'il s'agit là "du début d'un processus de coopération solide et durable, fondé sur le respect mutuel, le travail conjoint et l'échange d'expertises dans l'intérêt général du pays".

TAMANRASSET Salon des produits algériens destinés à l'exportation du 26 au 30 décembre

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise un salon des produits algériens destinés à l'exportation du 26 au 30 décembre prochain dans la wilaya de Tamanrasset, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

L'organisation de ce salon, placé sous le thème "Tamanrasset, porte de l'exportation vers les pays de l'Afrique centrale", s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur visant à promouvoir le produit national et à renforcer les échanges commerciaux et la coopération économique, notamment avec les pays voisins, précise le communiqué. Le ministère invite les opérateurs souhaitant participer à cet événement à s'inscrire en ligne.

APS

BRUXELLES**Washington accentue la pression sur l'UE dans le bras de fer entre acier et régulation numérique**

Les relations transatlantiques traversent une nouvelle zone de turbulence.

Lors d'une réunion des ministres européens à Bruxelles, les États-Unis ont exhorté lundi l'Union européenne à revoir ses réglementations sur la tech si elle souhaite obtenir une réduction des droits de douane américains sur l'acier européen.

Cette position, exprimée par le secrétaire américain au Commerce Howard Lutnick, marque une escalade dans les tensions qui persistent malgré l'accord commercial conclu cet été entre les deux blocs.

Washington reproche à Bruxelles ses législations phares, notamment le Digital Markets Act (DMA) et le Digital Services Act (DSA), considérées comme contraignantes pour les géants du numérique américains.

En parallèle, les États-Unis ont maintenu "et même élargi" leurs taxes sur l'acier et l'aluminium en provenance d'Europe, avec des droits de douane allant jusqu'à 50 %.

Ces taxes s'appliquent désormais à plusieurs centaines de produits contenant ces métaux, des équipements industriels jusqu'aux objets du quotidien.



Pour l'Union européenne, ce dossier représente un test majeur pour sa souveraineté économique et réglementaire.

Si Bruxelles refuse de céder aux pressions américaines, les tensions commerciales pourraient s'intensifier.

Mais si elle ouvre la porte à un rééquilibrage, elle risquerait d'affaiblir

l'un des socles de sa stratégie numérique. Le bras de fer est désormais ouvert. Au cœur de la bataille : la place des géants de la tech, la compétitivité industrielle européenne et l'équilibre diplomatique entre deux partenaires historiques dont les intérêts ne cessent de diverger.

R.I.

ALLEMAGNE**La stagnation économique se poursuit au troisième trimestre**

L'Allemagne a bien connu une stagnation économique au troisième trimestre, une légère reprise des investissements évitant une récession au pays, selon les chiffres définitifs publiés mardi.

Entre juillet et septembre, la première économie européenne "a été freinée par des exportations faibles, tandis que les investissements ont légèrement augmenté", a indiqué dans un communiqué Ruth Brand, la présidente de l'office fédéral des statistiques Destatis.

Après deux années de récession consécutives, l'économie allemande continue de faire du quasi-surplace-

re depuis début 2025. Au troisième trimestre, elle fait moins bien que l'Union européenne, qui a connu en moyenne une croissance de 0,3 %.

Affectées par les droits de douane américains mis en place au printemps, les exportations du "Made in Germany" ont diminué de 0,7 % par rapport au deuxième trimestre, particulièrement dans les services.

Cette baisse a été néanmoins compensée par un rebond de 0,3 % des investissements bruts, plus dynamique dans les équipements comme les machines et les véhicules (+1,1 %) que

dans la construction (-0,5 %). Quant à la consommation globale, elle a stagné au troisième trimestre, malgré une hausse de 0,8 % des dépenses publiques qui y sont dédiées.

Car la consommation privée, moteur espéré de la reprise économique, a reculé pour la première fois depuis fin 2023, de 0,3 %. les ménages ayant moins dépensé dans "les services de restauration et d'hébergement" selon le communiqué.

Dans l'industrie manufacturière, "la tendance à la baisse s'est poursuivie", avec un recul de la valeur ajoutée de 3,0 %, corrigée des prix. L'industrie allemande n'a

toujours pas trouvé le remède à sa crise, entre perte de compétitivité internationale et prix de l'énergie élevés. C'est notamment le cas du secteur automobile, où près de 50.000 emplois ont disparu en un an depuis fin septembre, selon Destatis. Ce fleuron de l'économie est notamment de plus en plus concurrencé par les véhicules électriques chinois.

Le gouvernement s'attend néanmoins à une hausse de 0,2 % du PIB cette année, avec une légère reprise de la croissance au dernier trimestre attendue par la banque fédérale d'Allemagne.

CANADA - INDE**Après deux années de tensions, le deux pays vont reprendre leurs négociations commerciales**

Le Canada et l'Inde vont reprendre leurs négociations commerciales, a annoncé le Premier ministre canadien, Mark Carney, nouveau signe du rapprochement entre Ottawa et New Delhi après deux années de tensions diplomatiques.

Le bureau de Mark Carney a confirmé dimanche dans un communiqué la volonté des deux dirigeants de "lancer officiellement des négociations" en vue de conclure un accord de

libre-échange. Le Premier ministre canadien et le Premier ministre indien, Narendra Modi, se sont rencontrés dimanche à Johannesburg, en Afrique du Sud, en marge du sommet du G20, et ont souligné les "progrès" effectués au cours des derniers mois dans la relation entre leurs pays.

En 2023, les relations entre l'Inde et le Canada s'étaient fortement dégradées après qu'Ottawa avait accusé New Delhi d'avoir orchestré l'assassinat, à

Vancouver, d'un séparatiste sikh naturalisé canadien. L'Inde a toujours catégoriquement nié toute responsabilité.

Cette crise avait conduit les deux pays à ordonner l'expulsion réciproque de leurs ambassadeurs et porté un sérieux coup à leurs relations commerciales.

New Delhi et Ottawa ont commencé à renouer leurs liens en juin à l'occasion du G7 au Canada, auquel le Premier ministre indien avait été invité.

USA**Les estimations du PIB du troisième trimestre ne seront pas publiées**

Les estimations intermédiaires du produit intérieur brut (PIB) américain pour le troisième trimestre ne seront jamais publiées, a annoncé lundi le service responsable au département du département du Commerce.

Le Bureau pour l'analyse économique (BEA) du ministère a en effet publié une ver-

sion actualisée de son calendrier de parution, dans laquelle cette estimation dite "avancée" est annulée.

L'estimation finale est en revanche pour l'instant maintenue et devrait être connue le 19 décembre.

Le PIB intermédiaire du troisième trimestre devait initialement être publié le 30 octo-

bre, mais la paralysie budgétaire ("shutdown") qui avait limité le travail de l'administration fédérale américaine en avait entraîné le report.

Le gouvernement américain avait fait savoir que le "shutdown" risquait d'entrainer l'annulation de plusieurs indicateurs. Il s'agit d'ailleurs

du deuxième indicateur majeur à voir une de ses publications annulées, après le rapport officiel sur l'état de l'emploi pour le mois d'octobre.

Cette nouvelle annulation pourrait rendre d'autant plus difficile le travail de la Réserve fédérale (Fed), dont le comité de politique monétaire (FOMC) se réunit les 9 et 10 décembre

afin de décider s'il poursuit, ou non, la baisse des taux entamée durant les deux dernières réunions.

La Fed dispose d'un double mandat, le maintien de l'inflation proche de son objectif de long terme de 2 % et un marché aussi proche du plein emploi que possible.

APS

MÉTAUX

Baisse de la production mondiale d'acier brut dans le monde durant les dix premiers mois de 2025

La production mondiale d'acier brut a atteint 571,6 millions de tonnes durant les premiers mois de l'année 2025, avec une baisse de 2,1 % en glissement annuel, selon un rapport de l'Union arabe du fer et de l'acier.

Dans son dernier rapport publié sur son site électronique, l'Union a précisé que la production mondiale d'acier brut dans les pays membres de l'Association mondiale de l'acier (World Steel Association), regroupant 70 Etats, a atteint 143,3 millions de tonnes pour le seul mois d'octobre dernier, avec une baisse estimée à 5,9 % en glissement annuel.

Détaillant ces données, l'Union, dont le siège est à Alger, a expliqué que le secteur sidérurgique dans la région arabe avait connu une performance équilibrée, la majorité des Etats ayant enregistré une croissance notable dans la production soutenue par la poursuite des expansions industrielles et l'augmentation de la demande locale et régionale sur les produits sidérurgiques.

La production des pays arabes a dépassé 36 millions de tonnes (+7,2 %) par rapport à la même période de 2024, une performance positive qui confirme, selon le rapport, que ces pays "avancent à pas sûrs pour renforcer leur rôle croissant dans l'industrie sidérurgique aux niveaux régional et mondial". La région Afrique du Nord a affiché une performance positive, enregistrant une hausse de 6,3 % avec une production globale de 15,4 millions de tonnes, tandis que les pays du Golfe ont enregistré une production de 17,7 millions de tonnes (+9,3 %) et la région du Bassin oriental méditerranéen 2,8 millions de tonnes (+0,1 %).

La production d'acier brut en Afrique a atteint 19,3 millions de tonnes durant la même période, avec une hausse de 3,8 % en glissement annuel, tandis que la production du continent a diminué de 0,8 % en octobre pour s'établir à 2 millions de tonnes.

Au sein de l'Union européenne (27 Etats), la production d'acier entre janvier et fin octobre a atteint 105,7 millions de tonnes, soit une baisse de 3,4 %, tandis que les pays européens hors UE ont produit 35,3 millions de tonnes (-3,2 %). Au cours de la même période de 2025, la production au Moyen-Orient a atteint 46,1 millions de tonnes (+2,8 %), en Asie et en Océanie 119 millions de tonnes (-2,2 %), en Amérique du Nord 89,7 millions de tonnes (+0,7 %) et en Amérique du Sud 34,7 millions de tonnes (-1,8 %), tandis que la Communauté des Etats indépendants a produit 67,7 millions de tonnes (-5,1 %).

Mouloudji et Boudjema coprésident la cérémonie de célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a coprésidé, mardi à Alger, avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, la cérémonie de célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Dans son allocution à l'occasion de cette journée organisée sous le slogan : "Le respect mutuel, un comportement civilisé et humain", Mme Mouloudji a indiqué que cette rencontre constitue "une occasion de renouveler l'engagement en faveur de la concrétisation des valeurs constitutionnelles consacrant la justice et l'égalité, à travers le renforcement de la protection et de la préservation du droit des femmes à vivre en sécurité", et ce en "rejetant toute pratique attentatoire à leur dignité et entravant leur parcours et leur contribution à l'édification socioéconomique".

Selon le ministre, la protection des femmes et des filles contre toute forme de violence représente « la pierre angulaire de la construction d'une société unie, fondée sur le respect et l'égalité des chances », ce qui exige, at-telle dit, « de privilier la prévention afin de bâtir une société sûre et saine, notamment en renforçant l'éducation et la formation des femmes à tous les niveaux et en les sensibilisant à leurs droits, parallèlement à la sensibilisation de la société aux conséquences négatives de la violence tant sur les femmes que sur la cohésion familiale et sociale ».

Rappelant les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, proches au renforcement de la protection de la femme, Mme Mouloudji a

évoqué les efforts de son secteur dans ce domaine, notamment à travers le renforcement des mécanismes de protection, dont le lancement du numéro vert (1026) pour le signalement des cas de violence. La ministre a également évoqué l'élaboration de plusieurs guides d'information et d'orientation, à l'instar du "Guide de la prise en charge des femmes et des filles victimes de violence", du "Guide de l'autonomisation économique de la femme", ainsi que du "Guide juridique pour la protection et la promotion de la femme", élaborés en coordination avec le ministère de la Justice, en sus de la plateforme "Sanedcom" pour les conseils et orientations et de la plate-forme "Himayati".

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Mme Mouloudji a annoncé le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation de 16 jours pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles, visant à "sensibiliser aux dangers de la violence et à faire connaître les mécanismes de protection et de prévention mis en place par l'Etat en vue de renforcer la sécurité des femmes et de préserver leur dignité".

De son côté, le ministre de la Justice a souligné que son secteur a pris un ensemble de mesures, conformément aux orientations du président de la République, notamment



l'introduction de nouvelles dispositions dans le projet de code de procédure pénale, offrant à la victime une protection supplémentaire, et la création d'une application informatique pour le suivi des statistiques relatives aux violences faites aux femmes, en sus de faciliter l'accès des victimes à l'assistance judiciaire devant les différentes juridictions.

Le code pénal comprend « plusieurs dispositions destinées à lutter contre tous les comportements contraires aux valeurs de la société, et à protéger les femmes de toute forme de violence, qu'elle soit physique, verbale, psychologique ou économique », a-t-il ajouté.

Le ministre a également évoqué la coopération avec les organisations internationales, notamment celles pertinentes des Nations unies, à travers l'organisation de col-

loques et d'ateliers de formation au profit des cadres et des professionnels des différents secteurs sur ce fléau, saluant « la coordination et la coopération intersectorielle nationale au service des objectifs communs ».

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a, quant à lui, affirmé, dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, que l'élimination de la violence à l'égard des femmes exige la conjugaison de tous les efforts, d'autant plus que la violence « constitue une gravité majeure au vu de ses répercussions dangereuses sur la santé mentale, psychologique et physique ».

Il a précisé que son secteur veille à consentir tous les efforts nécessaires en vue de garantir une bonne prise en charge sanitaire aux femmes victimes de violence, tout en renforçant les compétences

des médecins et psychologues pour assurer le suivi et l'orientation des victimes.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Azzoug, a indiqué que le ministère « a adopté dans son programme de lutte contre la violence à l'égard des femmes la diffusion de la conscience religieuse, des valeurs de tolérance et du respect de la femme », et œuvre à travers les conseils scientifiques à "résoudre plusieurs problèmes familiaux et veille à diffuser les fatwas condamnant la violence faite aux femmes".

A cette occasion, l'application mobile "Himayati" a été lancée, outre l'organisation d'une séance de dialogue autour de la prise en charge des femmes victimes de violences.



Les participants à un colloque intitulé "Stratégies de lutte contre les drogues et les substances psychotropes entre les nouveautés des textes juridiques et la réalité pratique", organisé mardi à Nâama, ont mis en avant le rôle des différents intervenants, institutions et société civile, dans la lutte contre ce fléau dangereux.

L'adjoint du Chef de la Sécurité de wilaya de Nâama, le commissaire divisionnaire Mohamed Tidjani Gana, a évoqué le rôle des services de police dans la lutte contre les drogues et les substances psychotropes, a démontré les importants efforts déployés en coordination avec divers partenaires. Il a précisé que le travail de leurs unités

NÂAMA Colloque sur les stratégies de lutte contre les drogues et les substances psychotropes

spécialisées reposent sur deux approches : l'une opérationnelle sur le terrain, et l'autre axée sur la sensibilisation et la prévention. De son côté, le procureur de la République près le tribunal de Mecheria, Benslimane Mohamed, a abordé les règles de procédure relatives au suivi des crimes liés aux drogues et aux psychotropes, en détaillant les nouveaux mécanismes permettant une traque plus efficace de ces crimes et des fonds qu'ils génèrent.

Ces mécanismes permettent d'enquêter sur l'origine des biens mobilier et immobiliers du prévenu ou du suspect impliqué dans des infractions prévues par la loi.

Cette rencontre, organisée par la Sécurité de wilaya en coordination avec la Faculté de droit et de sciences poli-

tiques de l'Université « Salhi Ahmed » de Nâama, a été marquée par plusieurs interventions mettant en lumière les différents programmes pratiques s'inscrivant dans la vision globale adoptée par l'Etat pour renforcer la prise de conscience quant aux dangers de ce fléau et de lutter contre ses effets néfastes sur l'individu et la société.

Le colloque a vu la participation des représentants de différents secteurs concernés par la prévention et la lutte contre la drogue, notamment les services de police, le centre intermédiaire de traitement en addictologie de Nâama, des spécialistes en psychiatrie et en santé préventive, des conseillers pédagogiques ainsi que des associations.

NÂAMA

Colloque sur l'effet de la compréhension de la profondeur du Coran sur la sécurité intellectuelle et la cohésion sociale

Un Colloque scientifique sur l'effet de la compréhension de la profondeur du Saint Coran sur la sécurité intellectuelle et la cohésion sociale, a été organisé mardi à Nâama à l'initiative de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya, sous le slogan : "ce Coran guide vers ce qu'il ya de plus droit".

Dans son allocution d'ouverture, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Nâama, Khaled Melouka, a mis en avant l'importance de faire connaître le Saint Coran, ses dimensions scientifiques, religieuses et morales, les principes et valeurs qu'il porte, ainsi que son rôle dans la construction du discours cognitif et sa méthodologie en matière de réforme intellectuelle et de cohésion sociale.

De son côté, Mohamed Larbi Chaichi, membre du Comité ministériel de la fatwa et Secrétaire général de l'Association de la Machiakha générale pour la réconciliation en Afrique, a rappelé que le Coran appelle à l'unité de la Nation, à la réforme de ses conditions et à la protection

de ses idées. Il a également souligné la nécessité de mettre en lumière l'importance de la référence religieuse, de la préserver et d'insister sur la place des valeurs coraniques dans l'unité nationale.

Le président du Comité scientifique du Colloque, Moussa Zelati, a indiqué que cette rencontre offre un espace aux spécialistes des études coraniques, aux responsables des zaouïas, aux imams, aux enseignants du Saint Coran et aux mourchidate pour partager leurs points de vue et discuter de thématiques liées à l'apprentissage du Coran, à son apprentissage, sa mémorisation, sa compréhension en tant que voie pour faire face aux défis contemporains.

Dans son intervention, l'Inspecteur de l'orientation



religieuse et de l'enseignement coranique, Amir Mohamed, a rappelé l'importance de renforcer la compréhension des notions de modération et de juste milieu portées par le Saint Coran, qui appelle à la concorde, rejette les discours de haine,

encourage la construction d'une société forte et insiste sur les finalités de la charia, invitant à l'unité et à la cohésion de la nation.

Ce Colloque a également été marqué par la présentation de plusieurs communications portant sur les fonde-

ments coraniques et leur lien avec la sécurité intellectuelle, les mécanismes de leur application dans la réalité sociale, ainsi que l'importance de mettre en valeur la véritable image de l'islam, religion de miséricorde, d'équité et de tolérance.

CONSTANTINE

Lancement du concours national de sélection de la lignée algérienne authentique du chardonneret élégant

La compétition nationale " La Plume Sauvage" dédiée à la sélection de la lignée algérienne authentique du chardonneret élégant (connu localement sous le nom de meqnine), de son hybride ainsi que d'autres espèces d'oiseaux sauvages a été lancée mardi au centre de l'environnement (annexe de l'Institut national des formations environnementales) à Constantine avec la participation de 165 spécimens.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la manifestation, Mahmoud Amer Lekhdoud, président de la Fédération algérienne d'ornithologie, a indiqué que la compétition réunit 165 oiseaux, sous la supervision d'un juge international.

Il a précisé que les critères d'évaluation reposent sur une sélection rigoureuse de la lignée algérienne authentique, effectuée selon des normes scientifiques précises afin d'identifier les oiseaux les plus proches du référentiel national du chardonneret local.

Il a expliqué que l'objectif de cette première édition est de sensibiliser les éleveurs à l'importance de préserver le standard original, d'éviter les croisements avec les espèces européennes et de promouvoir un élevage scientifique et responsable des espèces locales. L'événement se veut ainsi non seulement une compétition, mais également une plateforme nationale et scientifique dédiée à la présentation du projet « Teliaina », visant à classer la



sous-espèce Carduelis tiliacea du chardonneret comme patrimoine algérien à part entière.

Mahmoud Amer Lekhdoud a souligné que le concours ambitionne de désigner les plus beaux spécimens répondant aux critères nationaux et de les couronner champions, insistant sur la nécessité de respecter ces normes afin de sauvegarder la lignée originelle et de la transmettre aux générations futures.

Il a également mis l'accent sur l'observation du comportement des oiseaux en cage pour évaluer leur adaptabilité à l'environnement, ainsi que sur la prise en compte des différences entre jeunes et adultes afin d'assurer une équité irréprochable dans le jugement.

De son côté, Alessandro Fusson, juge international accrédité auprès de l'Organisation mondiale des juges ornithologiques (OMJ), s'est déclaré honoré de participer

à cette manifestation, qu'il a qualifié d'"extrêmement importante".

Il a souligné que les Algériens pouvaient une culture profondément enracinée et une considération particulière pour le chardonneret, affirmant que l'Algérie occupe la première place mondiale en matière de préservation pure de cette lignée.

Il a estimé qu'il était rare de trouver une exposition internationale regroupant plus de 80 jeunes mâles de chardonnerets à niveau, ce qui témoigne d'un engouement remarquable des élevages pour cette espèce.

Selon lui, cela ouvrira à l'avvenir la voie à des échanges de spécimens entre éleveurs, réalisée de manière respectueuse des caractéristiques distinctives de la lignée originale.

Il a enfin salué le projet national de préservation du chardonneret algérien.

ANGEM

50 % des projets financés en 2024 ont affecté à des femmes rurales et des femmes au foyer

La directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), Souad Ben Djamil, a indiqué, mardi à Annaba, que 50 % des projets financés par ce dispositif ont été entrepris à des femmes rurales et à des femmes au foyer, dans le cadre du développement socioéconomique et de l'autonomisation des femmes, notamment rurales.

Mme Ben Djamil a précisé, lors de l'inauguration, aux côtés du wali, Abdelkrim Lamouri, du salon régional des petits métiers, organisé à la Place de la Révolution dans le centre d'Annaba, et qui a réuni une quarantaine de bénéficiaires que le financement de ces projets a permis d'ajouter une valeur économique et sociale à ces projets, contribuant ainsi à améliorer les revenus des bénéficiaires, à leur permettre de développer leurs compétences et à renforcer leur contribution à l'économie locale". Elle a souligné que 18.000 projets liés à différents secteurs économiques, notamment les activités traditionnelles et l'artisanat, ont été financés, en 2024, dans le cadre du dispositif de l'ANGEM, contribuant ainsi à renforcer le développement économique et social et à soutenir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et les femmes dans les différentes wilayas.

La directrice générale de l'ANGEM a souligné que plus d'un million de projets ont été financés par l'agence depuis sa création en 2005, avant d'affirmer la poursuite du soutien et de l'accompagnement de ceux qui souhaitent entrer dans le monde de l'entrepreneuriat, afin de garantir la pérennité des projets et l'augmentation de leur productivité.

Mme Ben Djamil a également indiqué que l'agence "continuera à travailler pour élargir la base des bénéficiaires en se concentrant sur les projets innovants et les domaines prometteurs, tout en soutenant les jeunes et les femmes et en leur permettant de participer activement au développement économique national, renforçant ainsi la contribution du microcrédit à la réalisation d'une économie durable et diversifiée.

BECHAR

Mise en conformité et qualification des structures sanitaires pour renforcer la formation des médecins résidents et étudiants en médecine



Une opération visant la mise en conformité et la qualification des structures sanitaires de la wilaya de Bechar, en vue de renforcer la formation pratique des médecins résidents et des étudiants en médecine, est en cours de concrétisation, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Cette initiative fait suite à une rencontre récente tenue à Bechar, ayant réuni une commission interministérielle composée de représentants des ministères de la Santé, ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les responsables de la DSP, le doyen de la faculté de médecine de l'université Tahri Mohamed de Bechar (UTMB), le Pr Boudjemâa Abdelkader, ainsi que les responsables des différents établissements publics hospitaliers (EPH) de la wilaya.

Cette rencontre visait à mettre ces EPH à la disposition des médecins résidents et des étudiants, comme espaces destinés à leur formation pratique, a-t-on précisé.

Cette opération a pour objectif de mettre ces structures en conformité afin qu'elles répondent aux exigences pédagogiques et matérielles adaptées à la formation des concernés.

Elle vise également à renforcer les activités de formation hospitalo-universitaire dans la wilaya de Bechar, au bénéfice des médecins résidents et des étudiants inscrits à la faculté de médecine de l'UTMB, a-t-on expliqué.

En marge de cette opération, des journées médico-chirurgicales consacrées à la chirurgie des tumeurs du nez et des sinus, entamées dimanche dernier à l'EPH Tourabi Boudjemâa de Bechar, se poursuivent dans le cadre d'un accord de jumelage entre le centre hospitalo-universitaire (CHU) Hassani Abdelkader de Sidi Bel-Abbes et le même EPH.

Cet accord vise la prise en charge sanitaire des citoyens, l'échange d'expériences et la promotion des prestations médicales spécialisées en oto-rhino-laryngologie (ORL) dans les établissements publics hospitaliers de la wilaya de Bechar, a-t-on signalé.

Ces journées, qui se poursuivront jusqu'à la fin du mois de novembre, ont été marquées par la réalisation d'une trentaine d'interventions chirurgicales ORL au bloc opératoire de l'EPH Tourabi Boudjemâa.

Ces opérations ont été conduites sous la supervision des professeurs spécialisés en ORL, Labdi Hayat et Tahraoui, du CHU Hassani Abdelkader de Sidi Bel-Abbes, appuyés par une équipe de spécialistes et de personnels paramédicaux issus des deux structures hospitalières, a-t-on souligné.

APS

TIMIMOUN

"La santé intégrée Mère-enfant", thème du 2^{ème} congrès national du Grand Sud

"La santé intégrée Mère-enfant, prévention, diagnostic et aspects thérapeutiques", est le thème du 2^{ème} congrès national du Grand Sud algérien, ouvert mardi à Timimoun, à l'initiative de la Société algérienne d'épidémiologie et de biostatistique (SAEB).

Cette rencontre nationale, qui abrite deux jours durant l'Institut technologique spécialisé de formation en agronomie saharienne, se déroule avec la participation de plus de 40 professeurs exerçant au niveau des centres hospitalo-universitaires (CHU) et 30 chefs de services de différentes structures hospitalières du pays, spécialisés dans une trentaine de spécialités, dont la gynécologie-obstétrique, la cardiologie, l'orthopédie, la néphrologie, la médecine interne, la chirurgie générale, la psychiatrie et la neurochirurgie, a indiqué le président de la SAEB, Pr. Abdelkader Nebab. Seconde du genre après celle de Djanet, cette rencontre s'inscrit au titre du programme du ministère de la Santé visant à diagnostiquer, par souci de préserver la santé de la mère et de l'enfant, les maladies complexes signalées au niveau de certaines wilayas du pays et la vulgarisation de l'importance du dépistage précoce, a souligné la secrétaire générale de la SAEB, Dr. Sabrina Amrit. Et d'ajouter que les participants ont mis à profit cette rencontre pour passer en revue les aspects préventifs et thérapeutiques afférents à la santé de la mère et de l'enfant, les programmes de nutrition de l'enfant, la vaccination ainsi que la santé mentale de la femme en période de grossesse.

Ce congrès donnera lieu à la signature d'une convention de jumelage entre l'établissement public hospitalier (EPH) de Timimoun et les CHU de Bejaïa et de Bab El-Oued (Algier), en vue de soutenir, à travers le déploiement d'équipes médicales, les prestations de santé à Timimoun et



prendre en charge les pathologies complexes, a fait savoir le chef de service néphrologie du CHU-Bejaïa, Nabil Belik. Le programme de cette édition prévoit, outre les communica-

tions, des ateliers de formation médicale et paramédicale, en sus d'une exposition sur les entreprises productrices de médicaments et de produits pharmaceutiques.

BEJAIA

5 milliards DA pour équiper le Centre anti-cancer d'Amizour



Le secteur de la santé de la wilaya de Bejaïa a bénéficié d'une enveloppe de 5 milliards de dinars pour équiper le Centre anti-cancer (CAC) d'Amizour, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Ce montant servira à acquérir les équipements médicaux nécessaires au fonctionnement du Centre anti-cancer (CAC), notam-

ment des appareils d'imagerie médicale et des accélérateurs linéaires de particules pour les besoins de la radiothérapie, a indiqué la même source. Toutes les procédures relatives à l'acquisition de ces équipements avaient été lancées afin de mettre en service le CAC d'Amizour dans les meilleurs délais, c'est-à-dire avant l'être prochain,

est-il précisé. Par ailleurs, l'établissement public hospitalier (EPH) de Tazmalt a été équipé, début novembre, d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), ce qui permettra d'améliorer la prise en charge médicale des patients, a fait savoir la même source. En outre, trois (3) hôpitaux de la wilaya, à Tazmalt, Soul El Te-

nine et Amizour, ont également été dotés de nouveaux scanners médicaux de dernière génération, a-t-on encore souligné.

La wilaya s'engage à fournir les équipements médicaux nécessaires pour assurer une prise en charge de qualité des habitants, en dotant d'autres hôpitaux de scanners et d'IRM prochainement, a-t-on affirmé.

DIPHTÉRIE

Plus de 20 000 cas suspects recensés en Afrique depuis janvier, alerte l'OMS

Le continent africain traverse l'une des plus importantes résurgences de diphtérie de ces dernières années.



Selon le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de 20 000 cas suspects « dont plus de 1 200 décès » ont été enregistrés entre janvier et début novembre 2025 dans plusieurs pays, notamment la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Tchad et l'Afrique du Sud.

L'OMS estime que la situation s'est gravement détériorée ces dernières semaines au Mali et au Niger, où les flambées se sont étendues géographiquement et où le nombre de cas a

sensiblement augmenté. Le taux de létaльité moyen atteint 6,1 %, un niveau jugé particulièrement préoccupant pour une maladie évitable par la vaccination.

L'agence onusienne avertit que la diphtérie constitue désormais « un problème majeur de santé publique » en Afrique, en raison d'une combinaison de facteurs : expansion possible des foyers, faiblesse des systèmes de surveillance, ressources limitées et perturbations des programmes

vaccinaux liées à la pandémie de Covid-19.

Pour faire face à cette situation, l'OMS recommande la constitution de stocks régionaux d'antitoxines, d'antibiotiques et de matériels de laboratoire à Dakar et Nairobi.

Si le risque mondial reste considéré comme faible, l'organisation insiste sur l'importance d'une couverture vaccinale continue afin d'éviter la multiplication de flambées similaires.

R.I.

ETHIOPIE

Alerte sur un risque élevé de propagation de la fièvre de Marburg



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) tire la sonnette d'alarme concernant l'épidémie de fièvre de Marburg en Éthiopie, évaluant le risque pour la santé publique comme « élevé ».

Dans son dernier bulletin, l'OMS souligne que cette première flambée confirmée dans le pays s'accompagne de plusieurs zones d'ombre

jugées préoccupantes. L'organisation relève notamment l'absence d'informations fiables sur l'origine du virus, l'ampleur réelle de la propagation et l'évolution de la situation épidémiologique.

Plus inquiétant encore : des professionnels de santé figurent parmi les personnes contaminées, indiquant un risque possible

professionnelles dans les structures sanitaires.

La fièvre de Marburg, maladie virale transmise de l'animal à l'homme, se caractérise par une sévérité extrême et un taux de létaльité élevé.

Elle peut entraîner divers dysfonctionnements graves, touchant le foie, le système digestif ou encore le système nerveux. Les

chauves-souris frugivores sont considérées comme le principal réservoir naturel du virus.

Face à cette situation, l'OMS insiste sur l'urgence de renforcer la surveillance, la recherche des cas et la protection du personnel médical afin de contenir la propagation et d'éviter une aggravation de la crise sanitaire.

R.I.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 69.775 martyrs et 170.965 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 69.775 martyrs et 170.965 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de 17 martyrs ainsi que 16 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre 2025, pas moins de 345 Palestiniens sont tombés en martyrs et 889 autres ont été blessés, tandis que les corps de 588 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

RIPOSTE MONDIALE AU SIDA

L'Onusida prévient contre l'impact de la baisse de l'aide internationale



L'Onusida a mis en garde, mardi, contre les conséquences "dévastatrices" de la baisse de l'aide internationale sur la riposte mondiale au Sida, soulignant que celle-ci a subi son revers le plus important depuis des décennies.

"La riposte mondiale au VIH a subi son revers le plus important depuis des décennies", a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'Onusida devant la presse à Genève.

Présentant un nouveau rapport, Mme Byanyima a mis en garde contre les "conséquences dévastatrices des coupes budgétaires internationales brutales de nombreux donateurs, qui ont provoqué une onde de choc dans les pays à revenu faible et intermédiaire".

Elle a notamment évoqué "l'arrêt brutal des financements par les Etats-Unis" en début d'année, mais a souligné que d'autres grands donateurs avaient également considérablement réduit leur aide publique au développement.

"Les coupes sont dramatiques et généralisées", a-t-elle déploré. Depuis le début de l'année, "l'écosystème complexe qui soutient les services de lutte contre le VIH dans des dizaines de pays à revenu faible et intermédiaire a été profondément ébranlé".

Mme Byanyima s'est dite particulièrement préoccupée par un "effondrement" des services de prévention du VIH, prévenant que, faute de mesures adéquates, on risquerait d'enregistrer "3,3 millions de nouvelles infections" d'ici 2030.

APS

MAROC

Le Makhzen a de tout temps comploté avec l'entité sioniste pour contrer le bloc arabe défendant la Palestine (écrivain)

Le Maroc a de tout temps accepté de comploter avec l'entité sioniste pour contrer le bloc arabe défendant la cause palestinienne, a indiqué le journaliste-écrivain Stephen Smith.



S'exprimant à la chaîne AL 24 News, lors de l'émission "Hebdo Show Algeria", l'écrivain américain a indiqué, en réponse à une question sur la collaboration des services du Mossad avec le Makhzen dans l'enlèvement puis l'assassinat de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka à Paris le 29 octobre 1965, que la véritable motivation est le fait que le Maroc avait accepté de comploter avec l'entité sioniste contre les pays arabes qui voulaient engager une

guerre contre elle à la suite de son envahissement de la Palestine en 1948.

Il a fait savoir, à ce sujet, que le Maroc avait alors permis aux agents du Mossad d'assister à la réunion préparatoire du Sommet de la Ligue arabe qui allait se tenir à Casablanca en septembre 1965, en leur permettant de poser leurs enregistreurs à même la table de la réunion et dans des chambres d'hôtels des délégués des Etats arabes. Ceci a permis à l'en-

tité sioniste de "récupérer des informations sur la préparation militaire des Etats arabes et leurs insuffisances", a-t-il affirmé, notant que cette trahison de Rabat pour les Arabes avait ouvert grandement les portes devant la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste lesquelles, selon l'auteur, ont commencé dès les années 1960, quand le régime du Makhzen poussait les juifs se trouvant sur son sol à rejoindre l'entité

sioniste, dans le but de peupler les territoires palestiniens occupés.

L'écrivain américain a noté, à ce propos, que l'alliance Makhzen-entité sioniste n'a pas cessé de se développer depuis, en témoigne l'affaire Pegasus en 2021 quand le Maroc a été pris en flagrant délit en train d'espionner des responsables français à l'aide de logiciels offerts par l'entité sioniste. Interrogé sur les autres raisons pour lesquelles le Makhzen a voulu se débarrasser de Ben Barka, le co-auteur de l'ouvrage "L'affaire Ben Barka, la fin des secrets" a cité notamment son opposition radicale au roi qui s'est soldée par l'organisation de plusieurs émeutes contre la monarchie.

Commentant enfin le non aboutissement de l'enquête sur la détermination des auteurs de l'assassinat de Ben Barka, 60 ans après, l'interviewé a noté que la compliquidité des dirigeants français à cette époque en est pour beaucoup, rappelant que les autorités françaises en sont à la désignation du 14e juge pour élucider cette affaire.

SOUDAN

Une trêve unilatérale de trois mois ravive l'espoir d'un répit humanitaire

Dans un pays meurtri par plus de deux années d'affrontements meurtriers pour le contrôle du pouvoir, une lueur d'espoir tente de s'imposer. Les Forces de soutien rapide (FSR), dirigées par Mohamed Hamdan Daglo, ont annoncé lundi une trêve humanitaire unilatérale d'une durée de trois mois, une décision qui intervient alors que les combats n'ont jamais réellement cessé malgré les multiples appels à la désescalade.

Cette annonce, formulée dans une vidéo enregistrée, se veut une réponse directe aux pressions internationales et à l'initiative du président américain Donald Trump, ainsi qu'aux médiateurs engagés dans une diplomatie de crise.

Cette trêve, bien que limitée et unila-

térale, constitue un signal politique majeur dans un conflit où les tentatives de cessez-le-feu se sont systématiquement heurtées à l'absence de volonté communale.

Début novembre, les paramilitaires avaient déjà accepté le principe d'un arrêt temporaire des hostilités, mais l'armée régulière n'avait pas répondu, laissant les combats se poursuivre dans plusieurs régions.

Depuis le déclenchement de la crise, les populations civiles demeurent les premières victimes d'une confrontation implacable, marquée par la destruction d'infrastructures essentielles et un effondrement dramatique des services vitaux.

La communauté internationale ac-

ueille cette initiative avec prudence, consciente que l'application sur le terrain représente un défi considérable.

Mais la déclaration des FSR apparaît comme une tentative de repositionnement stratégique, alors que la pression diplomatique se fait de plus en plus insistante.

À Khartoum, au Darfour et dans les zones rurales encerclées par les combats, les habitants espèrent que cette trêve sera respectée et permettra l'achèvement d'une aide humanitaire venue de l'ONU.

Reste à savoir si l'armée soudanaise répondra à cet appel, condition indispensable pour transformer cette annonce en un véritable pas vers la paix.

R.I.

SOUDAN DU SUD

La moitié de la population se trouve en situation de famine (ONG)

La moitié de la population du Soudan du Sud se trouve en situation de famine, alerte mardi l'ONG Oxfam, déplore l'abaisse de l'aide internationale à ce pays qui n'a jamais reçu aussi peu d'aide depuis sa création en 2011.

"Près de 6 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, souffrent de famine au Soudan du Sud et ont difficilement accès à l'eau potable et à des installations sanitaires", un chiffre qui devrait atteindre 7,5 millions de victimes en avril prochain", affirme Oxfam dans un communiqué.

Selon cette ONG, les coupes budgétaires des bailleurs traditionnels, notamment des Etats-Unis, ont "privé la population d'une aide humanitaire vitale au moment même où elle en avait le plus besoin".

En 2025, le Soudan du Sud a reçu "le montant le plus faible jamais versé par les donateurs depuis la création du pays en 2011", déplore Oxfam, relevant qu'"à seulement un mois de la fin de l'année, le plan (international) d'aide humanitaire d'urgence pour 2025, d'un montant de 1,6 milliard de

dollars, est financé à moins de 40%". La directrice nationale d'Oxfam pour le Soudan du Sud, Shabnam Baloch exhorte, à ce titre, les donateurs à ne pas oublier ce qui se passe au Soudan et les répercussions sur le Soudan du Sud, où "des millions de personnes vulnérables pourraient être laissées à elles-mêmes et mourir de faim ou être confrontées à une propagation rapide de maladies si l'aide vitale n'est pas rétablie de toute urgence".

Le Soudan du Sud a connu une guerre civile sanglante

entre 2013 et 2018, qui a fait au moins 400.000 morts.

Cette année, les craintes d'un nouveau conflit se sont multipliées après l'inculpation en septembre du vice-président pour "crimes contre l'humanité".

Les violences agitant le pays depuis lors, ont poussé 300.000 Sud-Soudanais à fuir leur pays, estimait l'ONU en octobre, s'ajoutant à plus de deux millions de déplacés internes, selon Oxfam.

Le Soudan du Sud accueille aussi des centaines de milliers de Soudanais fuyant la guerre chez eux.

SAHARA OCCIDENTAL
Guterres aspire à des négociations sérieuses entre les deux parties au conflit dans les plus brefs délais

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a fait part de la volonté de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, d'établir des contacts avec les deux parties au conflit au Sahara occidental, exprimant le souhait de voir ses efforts aboutir au lancement, dans les plus brefs délais, de négociations sérieuses et sans conditions préalables, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité onusien.

Ces propos ont été tenus lundi lors d'une rencontre ayant réuni le président sahraoui, M. Brahim Ghali avec le SG des Nations Unies, en marge de sa participation aux travaux du 7e Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), selon l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Lors de cette rencontre, M. Guterres a salué "le débat approfondi" autour de la dernière résolution du Conseil de sécurité et des positions exprimées à cet effet, a rapporté l'Agence.

Evquant le processus de paix mené par l'ONU au Sahara occidental, le Secrétaire général des Nations Unies a exprimé "la volonté de son envoyé personnel, M. Staffan de Mistura, d'établir des contacts avec les deux parties", formant le souhait de voir ses efforts aboutir au lancement dans les plus brefs délais, de négociations sérieuses et sans conditions préalables, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

De son côté, le président Ghali a réaffirmé la volonté du Front Polisario d'entamer des négociations sérieuses et sincères, sans conditions préalables, sous l'égide des Nations Unies, afin de créer les conditions permettant au peuple sahraoui de décider librement et souverainement de son avenir, conformément aux résolutions de l'ONU et aux principes de la légalité internationale.

Il a également réitéré la coopération de la partie sahraouie avec les efforts déployés par le Secrétaire général et les Nations Unies pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, un droit exclusif que seul le peuple sahraoui détient.

A cette occasion, le président Ghali a exprimé "la reconnaissance de la partie sahraouie envers le Secrétaire général des Nations Unies pour ses efforts en faveur de la paix et de la justice dans le monde, et particulièrement en Afrique, soulignant à cet égard que la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, qui est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et de ses commissions pertinentes, attend toujours une solution permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination".

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a également évoqué la récente résolution 2797 du Conseil de sécurité et les nombreuses questions que suscite ce projet de résolution.

APS

WASHINGTON ET PÉKIN RENOUENT UN DIALOGUE STRATÉGIQUE

Trump revendique une relation « extrêmement solide » avec Xi Jinping

Dans un contexte international chargé de tensions commerciales et géopolitiques, le président américain Donald Trump a affirmé lundi que la relation entre Washington et Pékin était « extrêmement solide », à la suite d'un échange téléphonique avec le président chinois Xi Jinping.



Ce message, publié sur son réseau Truth Social, intervient à un moment où les deux superpuissances tentent de stabiliser une relation mise à l'épreuve par les différends sur le commerce, la technologie et les questions régionales. Donald Trump a confirmé qu'il se rendrait en Chine au mois d'avril, une visite très attendue qui

devrait, selon lui, ouvrir une nouvelle phase de coopération pragmatique. Il a également indiqué que Xi Jinping effectuerait ensuite une visite officielle aux États-Unis, signe d'un rapprochement diplomatique progressif. De son côté, l'agence Chine Nouvelle a rapporté que le président chinois avait insisté sur le dossier de Taïwan, réaffirmant que « le retour » de l'île à la Chine continentale constituait « une composante essentielle de l'ordre international de l'après-guerre ».

Cet échange, considéré comme l'un des plus importants depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, illustre la volonté des deux dirigeants de rétablir un canal de communication direct. Dans un climat mondial marqué par la montée des tensions régionales, notamment en Asie-Pacifique, cette approche pourrait jouer un rôle déterminant dans l'équilibre stratégique global. Reste désormais à savoir si ces annonces se traduiront par des avancées concrètes sur les dossiers sensibles qui opposent les deux géants économiques.

R.I.

BRÉSIL

La Cour suprême confirme la détention provisoire de Jair Bolsonaro après une violation de contrôle électronique

À Brasilia, la Cour suprême a tranché : l'ancien président Jair Bolsonaro restera en détention provisoire.

Réunis lundi en séance virtuelle, quatre magistrats ont approuvé la décision prise samedi par le juge Alexandre de Moraes, estimant que l'ancien chef de l'État avait violé de manière « intentionnelle et consciente » son bracelet électronique, placé dans le cadre de sa résidence surveillée.

L'affaire, spectacu-

laire, a mis le pays en émoi. Accusé d'avoir tenté de brûler son bracelet à l'aide d'un fer à souder dans l'objectif de s'échapper, Bolsonaro se retrouve au cœur d'un nouveau scandale judiciaire. Depuis août, il était assigné à résidence dans le cadre de l'enquête sur la tentative de coup d'État visant à empêcher le retour au pouvoir de Luiz Inácio Lula da Silva.

Condamné en sep-

tembre à 27 ans de pri-

son pour cette affaire, l'ancien président continue de mobiliser une base militante fidèle, ce qui renforce la sensibilité politique du dossier. Le juge Moraes a justifié sa décision par l'existence « d'indices très graves » laissant penser à une tentative de fuite, notamment en raison d'une manifestation organisée par ses partisans à proximité de son domicile le jour supposé de la tentative.

L'officialisation de l'incarcération devra

intervenir à la clôture de la séance, prévue à 20h, mais l'issue ne fait déjà plus aucun doute. Cette décision marque un tournant judiciaire et politique de premier ordre au Brésil. Elle confirme la volonté de la Cour suprême de traiter avec fermeté les attaques contre les institutions démocratiques et place Jair Bolsonaro face à l'une des étapes les plus critiques de sa carrière politique.

R.I.

FRAPPES MEURTRIÈRES DU PAKISTAN EN AFGHANISTAN

Tensions explosives entre Kaboul et Islamabad



La frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan a de nouveau été le théâtre d'un épisode tragique dans la nuit de lundi à mardi.

Des frappes aériennes menées par l'armée pakistanaise ont fait au moins dix morts, dont neuf enfants, dans plusieurs provinces afghanes situées près de la ligne frontalière.

L'attaque a été confirmée par Zabihullah Mujahid, porte-parole

du gouvernement taliban, qui a dénoncé une action ciblant la maison d'un civil dans la province de Khost, provoquant un lourd bilan humain.

Au-delà de Khost, les régions de Kunar et Paktika ont également été touchées, faisant plusieurs blessés.

Ces frappes surviennent au lendemain d'un attentat-suicide contre le quartier général des

forces de sécurité pakistanaises dans une province limitrophe de l'Afghanistan.

L'acte, encore non revendiqué, a coûté la vie à plusieurs membres des forces de l'ordre et ravivé une colère déjà palpable au sein du gouvernement pakistanaise.

Le Premier ministre Shehbaz Sharif a promis que les auteurs « seront retrouvés et punis », estimant que le terrorisme doit être « éradiqué par tous les moyens ».

Islamabad a rapidement affirmé que les assaillants de l'attentat seraient « des ressortissants afghans », alimentant davantage les soupçons et la méfiance.

Depuis plusieurs mois, les relations entre les deux pays s'enveniment, nourries d'accusations mutuelles d'héberger et de soutenir des groupes armés.

Ces frappes aériennes risquent d'aggraver encore davantage un climat déjà extrêmement volatil, dans une région où la moindre étincelle peut provoquer une escalade incontrôlable.

R.I.

GENÈVE

Les droits de l'homme fragilisés, l'ONU alerte sur un système « en mode survie »

À Genève, l'alarme a sonné d'une manière rarement aussi explicite. Le Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, averti lundi que l'ensemble du système international de protection des droits fondamentaux était aujourd'hui en « mode survie », sous l'effet combiné d'un effondrement des financements, de reculs législatifs et d'une pression politique grandissante.

L'intervention a eu lieu en marge du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, où plusieurs organisations ont alerté sur une situation qui met en péril leur capacité à agir.

Selon Volker Türk, le Haut-commissariat traverse une crise financière d'une ampleur exceptionnelle, aggravée par les décisions des États-Unis, principal contributeur du système onusien, qui ont suspendu leurs versements depuis le retour au pouvoir du président Donald Trump. Avec seulement 73 % des contributions prévues pour 2025 et un déficit immédiat de 67 millions de dollars, l'institution se retrouve dans une position extrêmement vulnérable.

À cela s'ajoutent des dizaines de millions de dollars gelés côté américain, compromettant encore davantage les missions d'observation, d'assistance et de plaidoyer.

Le manque de moyens survient alors même que les violations des droits humains s'intensifient dans plusieurs régions du monde, entre conflits armés, répressions politiques, crises sociales et atteintes aux libertés numériques.

“L'écosystème tout entier des droits de l'homme vacille”, a averti Türk, soulignant que de nouvelles coupes budgétaires pourraient paralyser des programmes indispensables, notamment ceux destinés à protéger les défenseurs des droits humains et les populations vulnérables. La communauté internationale est désormais confrontée à un choix crucial : renforcer son engagement ou laisser s'affaiblir l'un des piliers du système multilatéral. À Genève, le débat s'annonce intense, mais l'urgence exprimée par le Haut-commissaire ne laisse place à aucune ambiguïté.

R.I.

LE LIBAN FACE À L'INJUSTICE PERSISTANTE

Un peuple meurtri entre agressions, impuissance internationale et silence des puissances

Le Liban, déjà fragilisé par des décennies de crises politiques et économiques, continue de subir des agressions répétées de la part de l'entité sioniste, selon plusieurs observateurs qui dénoncent une impunité totale. La question qui se pose avec insistance demeure : qui protégera le Liban de ces attaques continues ? Une interrogation lourde de sens dans un contexte où les équilibres régionaux restent particulièrement instables. Pour de nombreux analystes, la puissance de frappe et l'assurance de l'entité sioniste s'expliquent par un soutien occidental jugé indéfectible, en particulier de la part des États-Unis.

Une logique que certains qualifient d'hypocrite, arguant que le droit international serait instrumentalisé pour justifier certains conflits, tout en condamnant systématiquement d'autres populations lorsqu'elles tentent de se défendre. Les exemples cités incluent l'invasion de l'Irak ou encore la tragédie prolongée de Ghaza, où la population continue de payer le prix d'un conflit inégal.

Le texte met également en lumière une réalité douloreuse : un sentiment d'abandon ressenti par une partie du monde arabe, confronté à ses propres divisions et à un manque de réaction collective face aux drames régionaux. Selon cette lecture, l'ennemi exploiterait cette fragilité pour poursuivre ses ambitions territoriales, notamment celles associées au concept du « Grand Israël », parfois évoqué dans des interprétations géopolitiques régionales. Face à cette situation, l'appel est clair : vigilance, unité et refus de la résignation. Le Liban, symbole de résistance mais aussi d'extrême vulnérabilité, demeure au cœur d'un enjeu stratégique qui dépasse largement ses frontières.

R.I.

DÉCÈS**Biyouna, un nom ancré dans la mémoire de l'art algérien**

Le nom de l'artiste disparue Baya Bouzar (1952-2025), connue sous son nom de scène "Biyouna", est profondément ancré dans la mémoire de l'art algérien, grâce à sa personnalité artistique hors pair, façonnée au fil des années de travail dans la comédie et la performance artistique, ce qui lui a valu l'amour et le respect du public algérien.



Fille du quartier populaire de Belouizdad (ex Belcourt) à Alger, elle puise dans les détails de son quotidien dans les ruelles animées de ce quartier les ingrédients qui alimentent plus tard sa personnalité artistique.

Son nom deviendra ainsi l'un des plus marquants de l'histoire de l'art algérien, que ce soit au cinéma, à la télévision, au théâtre ou même dans la chanson.

A ses débuts, Biyouna attire déjà l'attention par son talent et sa passion pour le monde artistique.

Elle fréquente alors les ensembles de musique hawzi et andalou, participant à des séances de chant aux côtés de grandes voix féminines algériennes, reprenant avec elles des passages de chansons très appréciées du public et dan-

sant avec élégance et assurance sur des rythmes authentiques. Elle passe rapidement au jeu d'actrice et apparaît pour la première fois à l'écran en 1973 dans le rôle de "Fatma" dans la série "El Harik" ("l'incendie") du réalisateur Mustapha Badie, adaptée de la trilogie de Mohammed Dib.

Grâce à son intelligence artistique et à son sens de l'humour, elle s'impose avec brio au cinéma, au théâtre et à la télévision, construisant une carrière de plus de cinquante ans riche en apport artistique et culturel.

À la fin de sa vie, Biyouna brille dans des œuvres inoubliables, nationales et étrangères, excellant dans ses rôles avec un style unique, devenu sa marque de fabrique.

Son nom est également associé à des rôles télévisuels mémorables, en devenant, au début des années 2000, une icône de la comédie algérienne, aux côtés de nombreux artistes, à travers des séries à grand succès dont "Nass Mlah City", "Bab Edechra", "Dar El Bahdja", "Dar Lefchouch", ainsi que la série tunisienne "Nsibti Laziza".

Biyouna a conservé son rêve de se produire sur la scène du théâtre et a réalisé son rêve de chanter à nouveau, en sortant trois (3) albums en 2001, 2006 et 2007, comportant des chansons algériennes dans un style nouveau, mêlant le style algérois aux musiques méditerranéennes contemporaines.

La regrettée qui a vécu entourée de l'affection et de l'estime de tous, a été honorée en juin 2024, par le Cercle des amis de l'information et de la culture (CAIC), qui lui a décerné la "Médaille du mérite et de l'excellence" en reconnaissance de sa riche carrière et de son talent exceptionnel, qui alliait comédie et drame, et en tant que voix artistique populaire incarnant l'âme chaleureuse de l'Algérie profonde et la mémoire de tout un pays.

RELIZANE**Relizane célèbre la créativité jeune avec le « Panorama du film national sur smartphone »**

La ville de Relizane a vibré lundi soir au rythme de la jeunesse et de la créativité à l'occasion du lancement de la manifestation « Panorama du film national sur smartphone », un événement dédié aux talents émergents du cinéma amateur.

Placée sous le slogan « De la mémoire de la Révolution à l'objectif de la jeunesse », cette rencontre met en lumière dix courts-métrages réalisés par de jeunes producteurs locaux, inspirés par l'histoire, la mémoire collective et l'attachement à la patrie.

Dans son discours d'ouverture, le directeur de la Maison de la culture "M'hamed-Issiakhem" et responsable de la manifestation, Tayeb Ben Touati, a souligné la vocation de ce

panorama : offrir aux jeunes un espace d'expression, encourager la création numérique et valoriser l'utilisation du smartphone comme outil cinématographique moderne.

Il a insisté sur la dimension formative et intergénérationnelle de l'événement, conçu pour révéler des talents et renforcer leurs acquis grâce à l'accompagnement de professionnels.

Le président du jury, le réalisateur Abderraouf Benahmed, a pour sa part salué une initiative qui ouvre la voie à une nouvelle génération de cinéastes, capables d'exploiter les technologies actuelles pour produire des œuvres originales et techniquement maîtrisées.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection du film « Baqaya Qatila » (« Restes mortels ») de Hadjiba Redouane, relatant en 13 minutes le drame d'un enfant victime d'une mine datant de l'occupation coloniale. Plusieurs autres films en compétition ont été projetés, dont « Qui suis-je ? », « Le dernier fil » et « le combat d'un orphelin », témoignant de la diversité et de la maturité des thèmes abordés.

Jusqu'à mercredi, le public pourra assister à des ateliers dédiés à l'écriture, à la réalisation et au montage, animés par des cinéastes confirmés, ainsi qu'à d'autres projections inscrites au programme.

R. C.

ALGER**« Théâtre à l'Université » inaugure une saison placée sous le signe du partenariat et de la créativité**

La capitale a vibré lundi soir au rythme de l'expression artistique universitaire, à l'occasion de l'ouverture officielle de la troisième saison du programme « Théâtre à l'Université », un rendez-vous devenu incontournable pour la jeunesse créative.

Organisée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, la cérémonie a réuni un large public composé d'étudiants, d'artistes, d'académiciens et de responsables des secteurs culturel et universitaire.

Les ministres de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddar, ont conjointement lancé cette nouvelle édition, en mettant en avant la nécessité d'un partenariat solide entre les deux secteurs.

Ce programme, salué par M. Beddar comme un « espace dynamique de découverte et d'expression pour les jeunes talents », vise à réaffirmer la place de l'université comme incubateur de créativité et non simple producteur de savoir académique.

Le ministre a souligné que cette initiative s'inscrivait pleinement dans la vision d'une université citoyenne, ouverte sur la culture et capable de former des profils complets, dotés d'esprit critique, d'initiative et de capacités

d'expression. Mme Bendouda a pour sa part rappelé que le « Théâtre à l'Université » représente un véritable « levier intellectuel et éducatif », développant chez l'étudiant des compétences essentielles telles que la confiance en soi, la communication et le travail d'équipe.

La ministre a annoncé l'élargissement du programme, avec l'augmentation des représentations dans les universités et centres culturels, ainsi qu'un renforcement des partenariats avec les associations et coopératives théâtrales du pays. La soirée inaugurale a été marquée par une exposition consacrée au théâtre universitaire et par la présentation de la pièce « Le dernier dîner », une œuvre écrite et mise en scène par le jeune Mohamed El Amine Chennah.

Sur scène, une troupe d'étudiants a livré une performance dense, immersive et fortement symbolique, explorant les thèmes de l'errance, du temps suspendu et de la quête de sens.

Produit par l'université Djilali-Liabès de Sidi Bel Abbès, ce spectacle relève du théâtre expérimental et a émergé d'ateliers encadrés par des professionnels du 4^e Art.

Une entrée en matière forte, qui annonce une saison riche en découvertes et en créativité étudiante.

KINGSTON

Jimmy Cliff, l'éternelle voix du reggae s'éteint à 81 ans

Le monde de la musique pleure l'un de ses géants : Jimmy Cliff, icône planétaire du reggae, s'est éteint à l'âge de 81 ans des suites d'une pneumonie, ont rapporté lundi plusieurs médias citant sa famille.

Né en 1944 dans un foyer modeste, James Chambers, de son vrai nom, aura marqué plus d'un demi-siècle de scène en façonnant un style unique, nourri de soul, de ska, de funk, de punk et de folk, sans jamais renoncer à son engagement politique.

Artiste complet et infatigable, il puise dans les univers de Sam Cooke, Ray Charles, Fats Domino ou encore Jimi Hendrix pour bâtir une œuvre intemporelle.

Parmi ses titres légendaires figurent les incontournables « Many Rivers to Cross », « The Harder They Come » ou « Reggae Night », des morceaux devenus des hymnes, qui lui valent d'intégrer en 2010 le prestigieux Rock and Roll Hall of Fame. Jimmy Cliff a toujours ancré sa musique dans la dénonciation des injustices et la célébration de l'espoir.

« L'essence de ma musique est la lutte, sa touche finale est l'espoir de l'amour », confiait-il un jour.

Collaborateur recherché, il partagera la scène et les studios avec des artistes de renom comme The Clash, Kool and the Gang, Sting, Annie Lennox ou encore Bernard Lavilliers.

Sa chanson « Vietnam » lui vaut l'admission de Bob Dylan et Paul Simon. Sa créativité déborde également vers le cinéma, notamment avec les films « The Harder They Come » et « Rasta Rocket », qui renforcent son identité artistique.

Avant sa disparition, c'est une voix majeure et un esprit libre du reggae mondial qui s'efface, laissant derrière lui un héritage musical inestimable.

R. C.

MASCARA

Lancement jeudi prochain de la première édition des Journées nationales du conteur

La wilaya de Mascara accueillera, à partir de jeudi prochain, la première édition des Journées nationales du conteur, ont indiqué, mardi, les organisateurs.

Le Théâtre régional "Bachir Zahaf" de Mascara, organisateur de l'événement en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, a précisé que cette édition verra la participation de huit artistes spécialisés dans l'art du conte, représentant huit wilayas.

Le programme de cette manifestation, qui s'étalera sur trois jours, comprend des spectacles de contes et des récits issus du patrimoine populaire ancien, en plus de conférences sur l'art du conteur, animées par l'artiste Kada Benchemissa.

Les représentations auront lieu dans plusieurs communes de la wilaya, notamment à Mascara-ville, Sidi Kada, Mammadi et Matemore, ainsi qu'au Théâtre régional de Mascara.

Selon la même source, l'objectif de cet événement est de faire connaître l'art du conteur en tant que patrimoine culturel immatériel.

APS

ALGER

Un système numérique pour révolutionner la gestion des déchets en Algérie

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a placé la modernisation de la gestion des déchets au cœur d'une réunion de coordination présidée lundi par le secrétaire général du département, Mahmoud Djamaa.



Cette rencontre, qui s'inscrit dans la dynamique impulsée par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, visant à généraliser la numérisation et à améliorer les services publics, a permis de présenter le nouveau système national de gestion des déchets ménagers, appelé à entrer en phase d'expérimentation dans quatre wilayas.

Fruit d'un partenariat entre le ministère

de l'Enseignement supérieur et le Centre de recherche en environnement (CRE) d'Annaba, ce dispositif se présente comme une plateforme numérique intégrée permettant de suivre, en temps réel, l'ensemble du cycle de traitement des déchets : collecte, transport, tri, traitement et valorisation.

À Annaba, où une phase pilote a déjà été menée, les premiers résultats ont démontré

la capacité de ce système à optimiser les moyens, rationaliser les itinéraires de collecte et améliorer la performance des services locaux.

Lors de cette réunion, les experts du Centre ont présenté une démonstration détaillée appuyée par une vidéo explicative, illustrant la manière dont ce système permet de structurer le travail quotidien des équipes de propreté.

R.E.

Les wilayas de Blida, Boumerdès, Tipaza et Alger accueilleront à leur tour la phase d'expérimentation, une étape décisive avant la généralisation à tout le territoire national.

Le secrétaire général du ministère a insisté sur l'importance de cet outil moderne dans l'amélioration de la qualité du service public, soulignant la nécessité d'identifier les insuffisances constatées sur le terrain et d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de solutions efficaces.

Il a rappelé que ce système constitue un véritable instrument d'aide à la décision, permettant un suivi continu et une anticipation des besoins à court et moyen terme, afin d'assurer une prise en charge optimale du volet lié à la propreté urbaine.

R.E.

ESPACE

La Chine lance un vaisseau vers ses astronautes privés de moyen de retour sûr

La Chine a envoyé mardi un vaisseau inhabité vers sa station spatiale Tiangong en avance sur le calendrier pour donner à ses trois astronautes une possibilité de retour sûr dont ils étaient dépourvus.

La fusée Longue Marche-2F emportant le vaisseau Shenzhou-22 a décollé peu après midi (04H00 GMT) du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, selon les images de la télévision CCTV.

Shenzhou-22 devait initialement être lancé avec un équipage en 2026. Mais le lancement a été avancé en raison de la détection d'une fissure sur la vitre de Shenzhou-20, amarré à la station.

Ces dégâts, présumés avoir été causés par des impacts de micro-débris spatiaux, présentaient un risque pour l'équipage lors du retour dans l'atmosphère terrestre.

Les dommages avaient perturbé la dernière rotation d'équipe en date à bord de Tiangong en novembre. Le trio arrivé en avril était reparti vers la Terre avec une dizaine de jours de retard à bord du vaisseau Shenzhou-21 avec lequel un équipage était venu les relayer début novembre, laissant ce dernier sans moyen de retour fiable.

Les trois astronautes à bord de la station, Zhang Lu, Wu Fei et Zhang Hongzhang, "travaillent normalement", a dit lundi l'agence spatiale chargée des vols habités.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET
DE L'AMÉNAGEMENT TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
BENI ABBES
LA DIRECTION GENERALE
VIF: 0023 5209 5700 510

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES
DE CAPACITÉS MINIMALES N° 28..../2025.**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béni Abbès, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour Reprise et Achèvement des Travaux de la Réalisation des Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) en F03 Programme 2024 à La Wilaya de Beni Abbès

Lot A : 140 Logements Publics Locatifs type Semi Collectif Avec des Locaux commerciaux A La commune De Beni Abbès (Site 01)
Le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales concerne tous candidats soumissionnaires ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle principal en Bâtiment disposant des conditions d'éligibilité suivant :

1- Capacité Professionnelle :

Le Soumissionnaire Doit Présenter Une Qualification Professionnelle Catégorie Trois (III) Et Plus En Activité Principale Bâtiment En Cours De Validité Le Jour D'ouverture Des Offres.

Dans Le Cas Un Groupement Montané D'entreprises, Les Membres Du Groupement Doit Présenter Une Qualification Professionnelle Catégorie Trois (III) Et Plus En Activité Principale Bâtiment En Cours De Validité Le Jour D'ouverture Des Offres.

2- Les références professionnelles :

Le Soumissionnaire Réalise au minimum un Projet Logement Catégorie B Ou Équipement De Catégorie B Et Plus Durant Les 10 Dernières .(Justifiées par attestation ou attestation de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrage publics)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière de béni Abbès (Département de la Maîtrise d'ouvrage et de promotion immobilière). Contre le paiement de Huit Milli Dinars (8 000,00 DA) non remboursable représentant les frais de reproduction

Les offres comprenant les pièces et les documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en trois (03) enveloppes :

Le dossier de candidature (voir l'article 10 du cahier des charges)

L'offre technique (voir l'article 10 du cahier des charges)

L'offre financière(voir l'article 10 du cahier des charges)

Les trois (03) dossiers doivent être présentés sous plis séparés cachetés indiquant la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Avis d'Appel D'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales N° : /2025.
Reprise et Achèvement des Travaux de la Réalisation des Logements Publics Locatifs (TCE et VRD) en F03 Programme 2024

a La Wilaya de Beni Abbès

Lot A : 140 Logements Publics Locatifs type Semi Collectif Avec des Locaux commerciaux A La commune De Beni Abbès

La date de préparation des offres est fixe à Dix (10) jours à partir de la première publication du présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date de dépôt des offres est fixe au dernier jour de la durée de préparation des offres avant dix heures (10h00), si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres à l'OPGI de Béni Abbès (Bureau de secrétariat) sis a cite 60 logts N°04 Béni Abbès.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'OPGI à l'adresse sus-indiquée, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 10h15min dans une séance publique ouverte.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date d'ouverture des plis

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Jijel
Daira de Taher
Commune de Chahna
Numéro d'identification fiscale (N.I.F) : 0985.1808.70103.29

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**

N° 04/2025

Le Président de l'Assemblée Populaire de la Commune de Chahna lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation de l'opération suivante :

Aménagement et revêtement de la route reliant entre Elharaicha et l'intersection de la route Lemzara sur une longueur de 1,8 km.

Les entreprises intéressées et qualifiées possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 03 et plus Activité principale en Travaux publics sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès du Bureau de Marchés de la Commune de Chahna - Contre paiement de : 4.000,00 DA.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A/ Le dossier de candidature contient les pièces suivantes :

- 1- La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 3- Copie du statut pour les sociétés,
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Copie de certificat de qualification exigée en cours de validité (le Burodeau de dépôt n'est pas acceptable).
- 6- La liste des moyens humains destinés au projet visé par le soumissionnaire, Attestations d'affiliations en cours de validité ne dépassant pas trois (03) mois, et diplômes.
- 7- La liste des moyens matériels propres à l'entreprise, à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (copies des cartes grises, assurances, PV de constat du huissier de justice ou de l'expert pour le matériel non roulant, Factures d'achat).

B/ L'offre financière contient les pièces suivantes:

- 1- La Lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- Le Burodeau des Prix Unitaires, dûment rempli, signé, cacheté et daté,
- 3- Le Dévis Quantitatif et Estimatif, dûment rempli, signé, cacheté et daté.
- 4- La Décomposition du prix global et forfaitaire, signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres N° 04/2025 «Objet de l'appel d'offres».

La date de dépôt des offres est fixée au (15 ème) jour à partir de la date de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et la presse électronique agréée de 8,00 heures à 14,00 heures.

Les offres doivent être déposées au bureau de secrétariat du Président de l'APC Chahna.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 14,00 heures au Siège de la Commune de Chahna (Salle des Réunions).

Programme de la soirée

TF1 21:10

Will Trent
Saison 2

Après une violente attaque qui l'a laissée traumatisée, Angie (Erika Christensen) reprend du service au sein de l'équipe d'enquêteurs du bureau fédéral de Géorgie. Sa première mission consiste à traquer un tueur en série qui cible des pédophiles et des agresseurs sexuels, un cas qui met à l'épreuve les limites de la justice et de la moralité. Alors qu'Angie se remet difficilement de son expérience, elle fait la connaissance de Cricket (Sonja Sohn), une experte en explosifs, qui devient une alliée précieuse dans leur quête pour stopper le tueur.

france 2

21:10

L'Amour et
les Forêts

Dans la douceur trompeuse de la Normandie, où les paysages idylliques cachent souvent des abîmes insoupçonnés, Blanche Renard (Virginie Efira), professeure de français au charme discret et à la vie rangée, se laisse convaincre par sa sœur jumelle Rose (Virginie Efira) d'accompagner à une soirée. L'occasion, selon elle, de lui présenter un homme qui pourrait bouculer sa routine. Pourtant, ce n'est pas le prétendant attendu qui retient son attention, mais Grégoire Lamoureux (Mélvil Poupaud), un ancien camarade de classe dont le sourire enjôleur et l'assurance naturelle éveillent en elle une attirance immédiate.

france 3

21:10

Secrets d'histoire
Saison 19

Le règne de Juan Carlos a débuté dans la gloire et s'est terminé par une chute vertigineuse, émaillée de zones d'ombre qui vont le conduire à son abdication. De son exil doré à Abu Dhabi, jusqu'à ses déboires judiciaires et financiers, "Secrets d'histoire" mène l'enquête sur tous les épisodes qui ont ébranlé la monarchie espagnole. Les soupçons de corruption ainsi que les critiques sur sa vie amoureuse haute en couleur, ont affecté durablement l'image du roi. Éclaboussé par les scandales jusque dans sa propre famille, Juan Carlos, Bourbon d'Espagne, descendant de Louis XIV, aura terni durant ces dernières années l'image positive du héros de la démocratie espagnole.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue
des champions
Saison 2025

Paris-SG / Tottenham



M6

21:10

On n'est pas
d'accord !

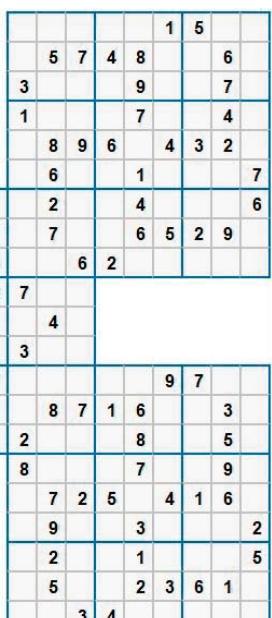
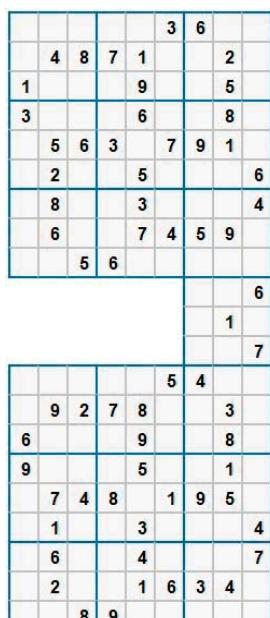
Au programme : - Carine contre Gisèle : les voisines assassines. Insultes, doigts d'honneur, croûtes de chien : Gisèle n'en peut plus des provocations des trois enfants de sa voisine. Elle accuse Karine, leur mère, de fermer les yeux sur ce harcèlement quotidien. Aujourd'hui, elle réclame justice. - Fanny contre Naoufal : un rêve au goût d'arnaque ? En achetant une voiture sur Internet, Fanny pensait faire une bonne affaire. 5000 euros versés à Naoufal, sans même voir ou essayer le véhicule ! Résultat : la voiture tombe en panne sur le chemin du retour. - Bernadette contre Olivier : non-dits entre amis.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2865

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Terneurs

1 - Apparement inexplicable
2 - Briser le miroir - Contracté mais au pluriel
3 - Pédant - Bruit sec
4 - Bonne pomme - Surfer dans le réseau
5 - Voisine de Digne - Statue couchée
6 - Changeron l'atmosphère - Point de saignée
7 - Père de Jason - Tiens à l'œil
8 - Coincé - Pas très enthousiaste - Pouffé
9 - Dernier séjour après la flamme - Bien ap-
pris - A la mode vous serez dedans
10 - Affluent de l'Aar - Loin d'être dissolu

«Il vaut mieux être détesté pour ce que vous êtes que d'être aimé pour ce que vous n'êtes pas»

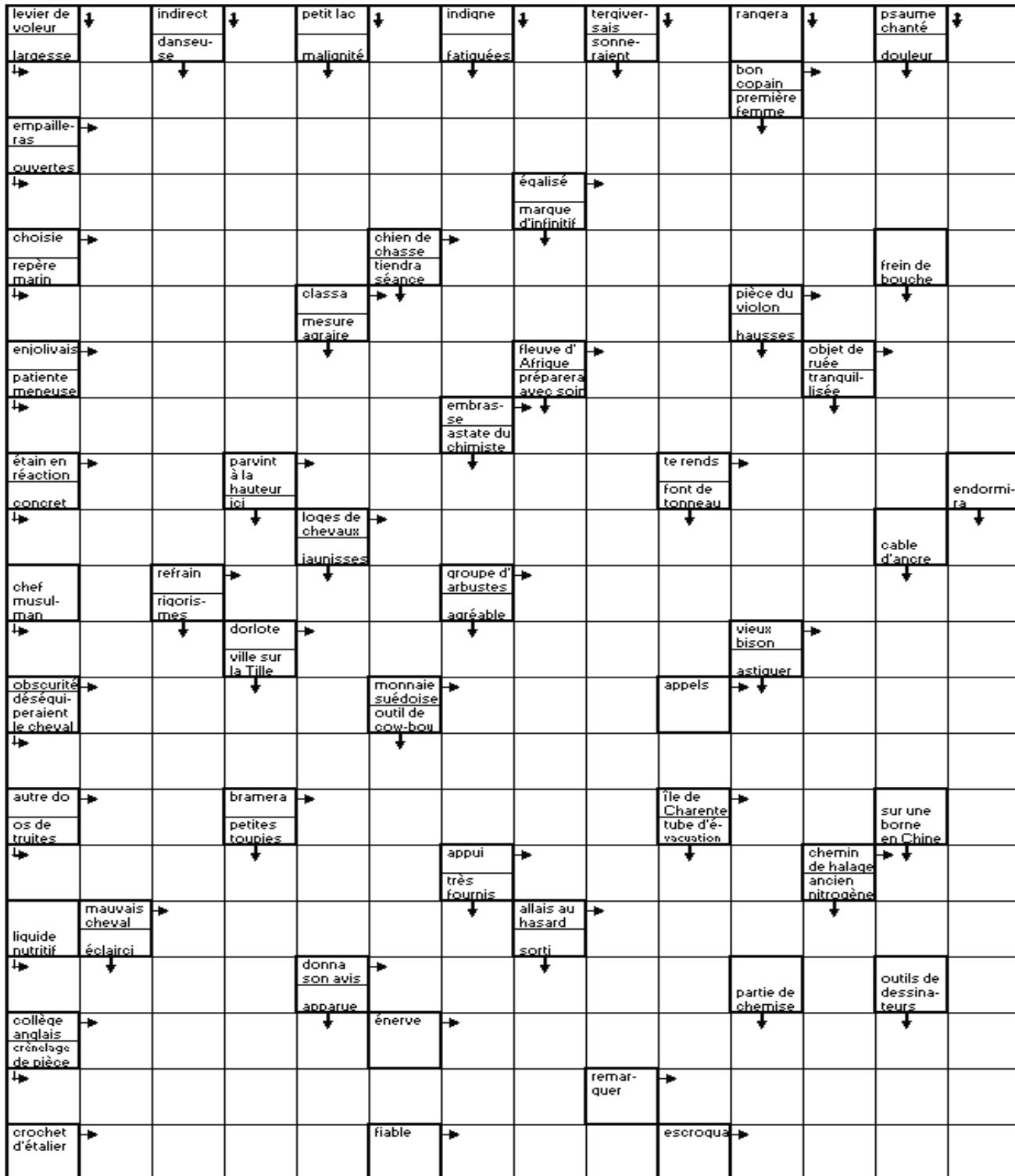
André Gide

Mots croisés n°2865

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1565



Solution



HANDBALL**La FAHB lance une cellule spécialisée pour la formation des gardiens de but**

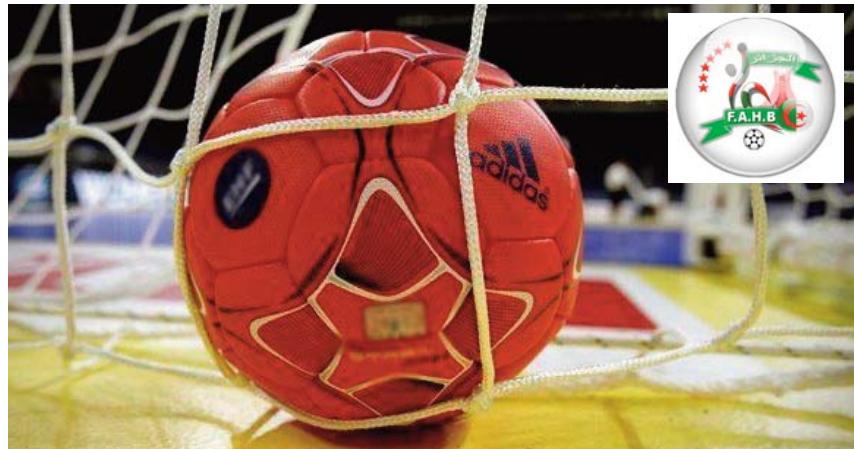
La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé le lancement d'une cellule dédiée à la réflexion et à la formation des gardiens de but, une initiative stratégique visant à moderniser et structurer ce poste clé du jeu, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Placée sous la responsabilité de la Direction technique nationale (DTN), cette nouvelle structure regroupe des experts issus de différentes générations – anciens internationaux, entraîneurs spécialisés, femmes et hommes – avec pour objectif d'unifier et d'harmoniser la formation des gardiens de but sur l'ensemble du territoire national.

Selon la FAHB, la cellule aura pour missions principales l'élaboration et l'adoption d'un protocole national de formation destiné aux catégories U13 à U19, la standardisation des méthodes de travail, le renforcement de la détection des jeunes talents ainsi que la formation et la qualification de cadres spécialisés pour assurer, à terme, une prise en charge professionnelle de ce poste.

La cellule est coordonnée par Kamel Ouchia, épaulé par Sofiane El Imam, Abdellah Ben Meni, Adel Bousmal, Houda Bennachi et Youmna Gouaderi. Deux intervenants externes, Abdelmalek Selhadji et Hakem Toufik, apporteront également leur expertise. La structure bénéficiera en outre de l'appui de l'analyste vidéo et données Nadia Ben Zein, chargée de renforcer la qualité de l'analyse technique.

Pour la Fédération, la création de cette cellule constitue "une étape déterminante" dans la modernisation du parcours de formation des gardiens de but en Algérie, en offrant un espace de concertation



et de travail coordonné, conforme aux exigences du handball moderne.

A travers cette initiative, la FAHB réaffirme son en-

agement à bâtir un système de formation "moderne, efficace et structuré", au service des générations futures.

RELIZANE**La Ligue de karaté trace les grandes orientations de la saison sportive 2025-2026**

La Ligue de karaté de Relizane a tenu aujourd'hui une importante réunion technique régionale, regroupant les présidents de clubs et responsables des sections sportives, afin de préparer la saison sportive 2025-2026.

Cette rencontre a constitué une étape essentielle pour définir les axes de développement de la discipline au niveau de la wilaya.

Les échanges ont porté sur les stratégies à mettre en place pour renforcer la formation des athlètes, améliorer la performance des clubs et assurer une participation plus compétitive aux

tournois régionaux et nationaux.

Les intervenants ont également dressé le bilan de la saison écoulée, mettant en lumière plusieurs difficultés techniques et organisationnelles auxquelles la Ligue a promis d'apporter des solutions concrètes.

Lors de cette réunion, le président de la Ligue a annoncé une avancée majeure : le renforcement de la commission d'arbitrage grâce à l'introduction du système international Sport data, accompagné de l'acquisition d'équipements spécialisés tels qu'un ordinateur portable et un télévi-

seur. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du Fonds de wilaya destiné aux activités sportives. Le président a insisté sur l'importance d'intensifier les stages techniques et arbitraux durant la nouvelle saison, afin d'unifier les méthodes de travail et d'élever le niveau des athlètes comme des arbitres. Avec cette démarche structurée et ambitieuse, la Ligue de karaté de Relizane espère donner une nouvelle dynamique au développement local de ce sport, tout en consolidant ses bases pour les années à venir.

RS

ATHLÉTISME

Le semi-marathon d'Ouled Djellal le 13 décembre



Athlétisme-Algérie-compétition L'édition 2025 du semi-marathon de la ville d'Ouled Djellal se déroulera dans la matinée du samedi 13 décembre prochain selon les organisateurs. Une compétition ouverte aux athlètes de plus de dix-huit ans (messieurs et dames), et qui se déroulera sur une distance réglementaire de 21,0975 km.

Le coup d'envoi de ce cours sera donné à 8h30 devant l'APC de Besbes. Après quoi, les coureurs passeront par Arch Hamoula et Sidi Khaled pour atteindre la ligne d'arrivée, placée devant le stade communal d'Ouled Djellal. Ce cours pédestre est dédié à la mémoire de l'ancien coureur algérien Mohamed El Ouafi Bouguerra, qui fut médaillé d'or aux Jeux olympiques de 1928.

APS

TENNIS - TOURNOI M15 MONASTIR

L'Algérien Toufik Sahtali débute contre le Suisse Noah Lopez

(APS)- Le tennisman algérien Toufik Sahtali sera opposé au Suisse Noah Lopez, au premier tour du tableau final du tournoi international "M15 Monastir", qui se déroule du 24 au 30 novembre courant en Tunisie, suivant les résultats du ti-

rage au sort, dévoilés mardi par les organisateurs.

Un match qui s'annonce à la portée de l'international algérien (26 ans), classé tête de série N6 de ce tournoi, devant le Suisse Lopez (23 ans), un joueur moins expéri-

menté et issue des qualifications.

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition se déroulera sur des courts en surface rapide. Elle a drainé la participation des joueurs venus d'Europe, d'Asie et d'Amérique.



NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL DE NAGE EN EAU LIBRE (INDOOR)

Ksar El Boukhari accueille la compétition samedi prochain



La Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA) a organisé le Championnat national de natation en eaux libres (version indoor) le 29 novembre 2025 au complexe nautique Abdellkader-Zebak de Ksar El Boukhari, a indiqué l'instance fédérale.

Cette compétition nationale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du calendrier annuel de la FASA et vise à soutenir le développement de la spécialité

de la natation en eaux ouvertes, tout en renforçant la concurrence entre nageurs et en préparant les talents nationaux aux prochaines échéances internationales, précise la FASA dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

La Fédération a, par ailleurs, invité l'ensemble des clubs et athlètes à prendre part activement à ce rendez-vous, en veillant au respect des règlements en vigueur.

MONDIAL-2026

La FIFA sanctionne la Pologne pour les incidents du match contre les Pays-Bas

La Fédération polonaise de football (PZPN) a annoncé, mardi, avoir été condamnée par la FIFA à payer 40.500 francs suisses (environ 43.000 euros), à cause d'incidents de jets de fusées éclairantes, lors du match contre les Pays-Bas, en vue des qualifications pour le Mondial-2026 de football.

"La PZPN a été sanctionnée par la FIFA à cause de l'interruption du match contre les Pays-Bas à la 58ème minute, pour atteinte à l'ordre et à la sécurité", a indiqué le secrétaire général de la Fédération, Lukasz Wachowski.

Les supporters de l'Association "To My Polacy" (Nous sommes Polonais), l'un des plus fervents groupes de supporters de la sélection nationale polonoise, avaient lancé une douzaine de fusées éclairantes sur le terrain lors du match, qui a

eu lieu le 14 novembre, précise le responsable de la PZPN, qui condamne ce genre de comportements.

"To My Polacy" a, quant à elle, expliqué que le jet des fusées sur le terrain était une forme de protestation contre le refus des autorités de laisser déployer un tifo représentant un aigle couronné sur fond blanc et rouge avec l'inscription "Au combat, Pologne!".

La FIFA avait infligé, début novembre, une amende de 39.500 francs suisses à la PZPN,



pour le comportement des supporters polonais lors du match à l'extérieur contre la Lituanie,

lors des qualifications pour le Mondial 2026. Il s'agissait d'une sanction pour "usage de feux

d'artifices, de gestes et de messages inappropriés lors d'un événement sportif".

NOMINATION DES CLUBS DE FOOTBALL EN LIGUE 1

Hakim Sekkal nommé entraîneur adjoint du MC Oran



La direction du MC Oran a annoncé mardi la nomination de Hakim Sekkal en tant que nouvel entraîneur adjoint de l'équipe première évoluant

en Ligue 1 de football. Dans un communiqué de presse, le club a exprimé sa satisfaction de renforcer son staff technique avec l'arrivée de Sekkal, un technicien diplômé "UEFA Pro" ayant exercé en Espagne et en France.

La direction oranaise espère que le nouveau coach adjoint des "Hamaïraoua" mettra son expertise et son expérience au service de l'entraîneur principal, l'Espagnol Juan Carlos Garrido, afin d'atteindre les objectifs fixés pour la saison.

Par ailleurs, le club a

tenu à remercier l'ex-adjoint de Garrido, Mounir Lehbab, récemment quitté le staff technique, "pour son engagement et les services rendus tout au long de sa mission".

Les Oranais, qui viennent d'obtenir un match nul à domicile face à l'ES Sétif après une série de trois victoires consécutives, occupent actuellement la deuxième place du championnat avec 21 points, à l'issue de la 12^e journée jouée en fin de semaine dernière.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (2^E JOURNÉE/GR. C)

Un trio Burkinabè pour officier le match MC Alger - Mamelodi Sundowns



La commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football a désigné un trio d'arbitres burkinabè, conduit par le directeur de jeu Jean Ouattara, pour officier le match MC Alger et les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, prévu vendredi 28 novembre (20h00), au stade Ali Ammar de Douéra (Algér), dans le cadre de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaines de football (Groupe C).

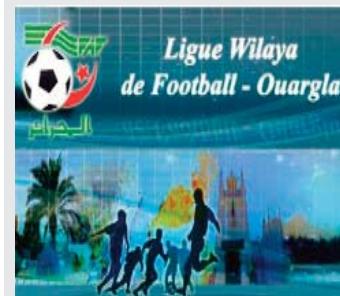
Ouattara, qui possède le statut d'arbitre international depuis 2015, sera assisté de ses compatriotes Seydou Tiama et Habib Sanou Judicael, internationaux eux aussi depuis 2012 et 2017. Le quatrième arbitre désigné

pour ce match sera également burkinabè. Il s'agit de Vincent Kaboré, ayant obtenu le statut d'arbitre international en 2020.

Le club sud-africain Mamelodi Sundowns, qui s'est imposé (3-1) lors de la première journée face aux Congolais du Saint Eloi Lupopo est leader du Groupe (C), avec trois points, alors que le MCA, battu (2-1) chez les Soudanais d'Al-Hilal Oum Dourman lors de cette même première journée, est dernier, avec zéro point en compagnie du Saint Eloi Lupopo. Pour le compte de la même journée, les Congolais du Saint Eloi Lupopo accueilleront les Soudanais d'Al-Hilal dimanche le 30 novembre à 15h00.

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA)

Le programme des rencontres de la 9^{ème} journée



Programme des rencontres de la 9^{ème} journée du championnat de football de la Régionale Une (ligue d'Ouargla), groupes (A) et (B), prévus ce week-end :

Groupe -A-

CS Teguentourine - IR. Hassi Delaa
NR Bougoufala - CR In Amenas
CRB. Ksar El-Hirane - JS. Sidi Bouaziz
TR. Tigdidine - W. Debila
MC Mekhadma - IRB Berriane
CS Belle Vue (El-Oued) - EEA Nezla NRI
Laghriba (El-Meghaier) - IRB Robba

Groupe -B-

W. El-Meghaier - ES Moggar
IRB Laghouat - IRB Ain Beida
OB Ghardaia - NR Sorro Sahli
C. Nahaggar (Tamanrasset) - Nadjm Bougoufala
Wifak Ain-Madhi - JSK Ouargla
CA Souf - Itihad Hamadine
US Menia - NT Souf.

LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUZDAD)

Khacef reprend l'entraînement collectif

Le défenseur international A' du CR Belouzdad, Naoufel Khacef, a repris l'entraînement lundi, à moins d'une semaine du coup d'envoi de la Coupe arabe FIFA Qatar-2025 (1-18 décembre), a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de

football, mardi dans un communiqué.

"Le Chabab annonce le retour de Khacef à l'entraînement collectif, en prenant part normalement à la séance de lundi. Le joueur est opérationnel pour le match en déplacement face à

l'AS Otoho, samedi à Brazzaville (14h00), y compris pour la 2^e journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération", précise le club algérien. Touché récemment et forfait lors des deux derniers matchs amicaux de l'équipe nationale A'

disputés récemment au Caire face à l'Egypte (3-2 puis 0-0), Khacef figure dans la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national Madjid Bougherra, pour le rendez-vous arabe.

APS



CAN 2025

À l'approche du tournoi, les choix de Vladimir Petkovic se précisent et certains cadres voient leur avenir s'assombrir

À l'approche de la CAN 2025, l'équipe nationale entre dans une phase décisive où les contours de la liste finale se dessinent avec de plus en plus de clarté.

Les deux victoires en matches amicaux (3-1 face au Zimbabwe et 2-0 contre l'Arabie Saoudite) ont rassuré le staff technique, mais ont également révélé des tendances lourdes qui pourraient bouleverser l'avenir de plusieurs joueurs.

Parmi les premiers concernés figure Badreddine Bouanani. Son absence lors du dernier rassemblement n'a pas eu d'impact négatif sur le rendement collectif, ce qui laisse penser que ses chances de figurer dans la liste pour la CAN sont désormais très limitées.

Le jeune attaquant, pourtant prometteur, semble pour l'instant sorti des plans de Petkovic. Même incertitude pour le gardien Zakaria Bouhalfaya, dont la concurrence apparaît insurmontable.

Avec Luca Zidane, Alexis Guendouz et Oussama Benbot bien installés dans la hiérarchie, le portier du CS Constantine semble destiné à jouer un rôle important... mais plutôt en

Coupe Arabe, où Madjid Bougherra compte sur lui comme gardien titulaire. La situation est encore plus délicate pour Youcef Atal.

Longtemps indiscutable, son manque de continuité physique a ouvert la voie à deux concurrents particulièrement convaincants : Samir Chergui et Rafik Belghali.

Titularisé lors des deux rencontres à Djeddah, Chergui a livré une prestation solide, tandis que Belghali a marqué des points en inscrivant un but. Les deux joueurs prennent une sérieuse avance et pourraient rebattre les cartes au poste de latéral droit. Sur le flanc gauche, la concurrence est tout aussi rude.

Jaouen Hadjam, régulier et performant, consolide sa place, alors que le retour de Rayan Aït Nouri renforce encore la densité du poste. Dans ces conditions, la présence de Mehdi Dorval à la CAN apparaît compromise, l'équipe ne pouvant raisonnablement



convoyer trois latéraux gauches. La grande question reste néanmoins celle de Mohamed Amine Tougaï.

Longtemps considéré comme un pilier, il voit l'horizon s'obscurcir avec l'émergence affirmée de Zineddine Belaïd et la volonté du staff d'intégrer progressivement Ilyès Benkara, dont le potentiel

impressionne.

Dans l'axe, Aïssa Mandi et Ramy Bensebaini restent des incontournables pour Petkovic.

Enfin, le faible temps de jeu offert à des joueurs comme Yacine Titraoui, Ilan Kebbal ou encore Moncef Bekrak n'annonce rien de positif pour leurs chances de figurer dans

la liste finale. À moins de quatre semaines du coup d'envoi, la dynamique est lancée : l'équipe nationale avance, les certitudes se renforcent, et certains éléments voient leurs espoirs se réduire. Le choix final s'annonce délicat... et déterminant pour les ambitions algériennes au Maroc.

R.S

QATAR - COUPE ARABE DE FOOTBALL 2025 Le comité d'organisation annonce la vente de 500 000 billets pour la première phase de l'opération

Le comité d'organisation de la Coupe arabe de football 2025, qui se tiendra au Qatar, a annoncé que les ventes de billets pour le tournoi ont atteint environ 500 000 billets dès cette première phase, un nombre important qui témoigne de l'enthousiasme du public pour assister aux matchs du tournoi.

Le Qatar accueillera la deuxième édition de la compétition du 1er au 18 décembre. Seize équipes participeront au tournoi, notamment l'équipe nationale algérienne, tenante du titre. Les matchs se dérouleront dans six stades ayant déjà accueilli des rencontres de la Coupe du Monde 2022. Les deux premiers de chaque groupe à l'issue du premier tour se qualifieront pour les phases finales, qui se poursuivront jusqu'à la finale.

Le PDG de la Coupe arabe 2025, Jassim Abdul Aziz AlJassim, a déclaré à l'agence de presse qatarie que 30 % des billets vendus provenaient de l'extérieur du Qatar, ce qui témoigne du succès de la Coupe du monde 2022 et des tournois organisés au Qatar, devenu une destination touristique prisée des supporters, qu'ils viennent des pays du Golfe ou du reste du monde arabe.

Les prévisions indiquent que ce nombre doublera à mesure que nous approcherons progressivement le début des compétitions, avant de révéler l'identité de sept des quatorze équipes qui disputeront les qualifications préliminaires, avant d'atteindre la phase finale à laquelle participeront seize équipes, réparties en quatre groupes selon le tirage au sort effectué précédemment.

Il a déclaré : « La forte demande de billets pour la prochaine édition de la compétition témoigne de la grande passion des supporters arabes pour le football en général et de leur désir d'être à Doha en particulier, surtout après le succès retentissant de la dernière édition en 2021, qui est entrée dans l'histoire comme le premier championnat arabe reconnu par la FIFA et organisé sous son égide. Nous voici donc à l'aube d'une nouvelle édition, organisée dans le même format et sous la même égide internationale, et nous sommes convaincus qu'elle sera encore meilleure que la précédente. »

Pour rappel, l'édition précédente a été un grand succès, avec plus de 640 000 billets vendus et 272 millions de téléspectateurs qui ont suivi les compétitions à travers le monde grâce à la retransmission télévisée.

Seize équipes participeront à la Coupe arabe 2025, à partir de la phase de groupes, après que neuf équipes ont officiellement validé leur qualification, tandis que les sept places restantes seront attribuées lors des qualifications qui se tiendront les 25 et 26 novembre sous forme de matchs uniques, le vainqueur se qualifiant directement pour la phase de groupes.

COUPE ARABE FIFA QATAR-2025 (ALGÉRIE) Ghezala forfait, Tougaï en renfort (FAF)



Le défenseur de l'ES Tunis Mohamed Amine Tougaï, a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale A de football, Madjid Bougherra, pour la Coupe arabe de la FIFA Qatar-2025 (1-18

décembre), en remplacement d'Yahia Ghezala, forfait pour blessure, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mardi dans un communiqué.

Le défenseur central du MC Alger, s'est blessé ven-

dredi lors de la défaite concédée par le "Doyen", face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (2-1) à Kigali, lors de la 1re journée de la phase de groupes de la Ligue des champions.

Tougaï (25 ans), de retour blessure, n'a plus joué avec l'Espérance depuis le 5 octobre dernier, lors de la victoire en championnat face à l'ES Sahel (1-0).

Au Qatar, les "Verts", tenants du trophée, joueront dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus mercredi prochain.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

FOOTBALL TURC SECOUÉ PAR UN SCANDALE HISTORIQUE 17 joueurs suspendus, un club décimé

Le football turc traverse l'une des crises les plus retentissantes de son histoire récente. Le club Agri Spor, formation de quatrième division, a vu dix-sept de ses joueurs suspendus pour avoir participé à des paris illégaux, laissant son entraîneur face à un effectif réduit donc à seulement sept joueurs disponibles.

Une situation inimaginable pour une équipe engagée dans la compétition nationale.

Les sanctions prononcées par la Fédération turque de football (TFF) vont de 45 jours à 12 mois de suspension.

Ce scandale n'est toutefois qu'une partie émergée d'un vaste problème : la TFF a déjà suspendu 637 joueurs de quatrième division, en plus de 25 joueurs de première division et plus de 350 évoluant en deuxième et troisième divisions, tous impliqués dans des pratiques de paris interdits par la réglementation sportive. Face au chaos provoqué par ces sanctions, la TFF a également décidé de suspendre temporairement les championnats de 3e et 4e divisions pour « assainir » le football turc. L'entraîneur d'Agri Spor, démis mais déterminé, a annoncé qu'il fera appel aux joueurs de l'équipe junior pour pouvoir aligner onze hommes lors de la prochaine rencontre.

Dans le même temps, 149 arbitres ont été révoqués, plusieurs d'entre eux ayant été placés en détention provisoire dans le cadre d'une enquête judiciaire plus vaste. Ce scandale d'ampleur nationale remet en question l'intégrité des compétitions et soulève de nombreuses inquiétudes quant à l'état du football en Turquie.

Les mesures prises pourraient annoncer un tournant majeur vers une réforme profonde de la gouvernance sportive.

R.S

REAL MADRID COURTOIS FORFAIT CONTRE L'OLYMPIAKOS

Mauvaise nouvelle pour le Real Madrid. Malade, le gardien Thibaut Courtois (33 ans, 17 matchs toutes compétitions cette saison) ne fera pas le déplacement en Grèce pour affronter l'Olympiakos, aujourd'hui (21h) en Ligue des Champions, comme l'ont indiqué les Merengue dans un communiqué. Andriy Lunin en profitera donc pour disputer son premier match de la saison.

MAN UTD

AMORIM OUVRE LA PORTE À DES DÉPARTS

Peu utilisés depuis le début de la saison, le milieu de terrain Kobbie Mainoo (20 ans, 8 apparitions toutes compétitions cette saison) et l'attaquant Joshua Zirkzee (24 ans, 4 apparitions en Premier League cette saison) aspirent à plus de temps de jeu. Et l'entraîneur de Manchester United Ruben Amorim n'a pas écarté l'idée d'un départ dès cet hiver pour les deux joueurs. "Le club passe avant tout, c'est la priorité numéro un. Nous devons penser au club et à l'équipe. Après cela, tout peut arriver", a confié le tacticien portugais en conférence de presse. Mainoo et Zirkzee ont tous les deux perdu leur place avec leur sélection respective, l'Angleterre et les Pays-Bas. Pour la regagner avant la Coupe du monde 2026, il faudra jouer...

BAYERN KANE RÉPOND À LA RUMEUR BARÇA

Associé à un transfert au FC Barcelone pour remplacer Robert Lewandowski, l'attaquant du Bayern Munich Harry Kane (32 ans, 18 matchs et 24 buts toutes compétitions cette saison) a assuré qu'aucun club ne l'avait démarché, et qu'il se sentait de toute façon parfaitement bien en Allemagne.

"Je n'ai eu aucun contact avec qui que ce soit, personne ne m'a contacté. Je suis très bien dans ma situation actuelle, même si nous n'avons pas encore discuté avec le Bayern. Il n'y a pas d'urgence. Je suis vraiment heureux à Munich. Cela se voit dans mon jeu. S'il y a des contacts, on verra. Mais je ne pense pas encore à la nouvelle saison. Le prochain objectif, c'est la Coupe du monde cet été. Et il est très peu probable que quoi que ce soit change après cette saison", a répondu l'Anglais, dans des propos relayés par Bild.

La réponse de Kane a le mérite d'être claire. Mais l'été prochain, sa situation risque d'alimenter l'actualité mercato, compte tenu de la fin de son contrat en juin 2027.



CÔME NICO PAZ AU REAL, ÇA SE DESSINE

Comme prévu, le Real Madrid travaille sur un retour du milieu offensif Nico Paz (21 ans, 12 matchs et 5 buts en Serie A cette saison) l'été prochain. Excellent avec Côme, qui l'a acheté 6 millions d'euros en 2024, l'international argentin vaut désormais dix fois ce prix, mais les Merengue pourront le faire revenir contre seulement 9 millions d'euros, conformément à ce que stipulait la clause de rachat.

Selon le journaliste Fabrizio Romano ce mardi, Paz sera la toute première recrue du Real à l'été 2026, le meneur de jeu ayant déjà donné son accord aux Merengue. Par ailleurs, malgré les rumeurs d'un retour à Madrid dès janvier, le joueur restera à Côme jusqu'à la fin de la saison. La clause n'est de toute façon pas activable en hiver.

LAZIO INSIGNE DE RETOUR EN SERIE A ?

Parti de Naples en 2022 pour rejoindre le Toronto FC, Lorenzo Insigne (34 ans) pourrait faire son grand retour en Italie. Selon Il Messaggero, l'ailier italien, libre de tout contrat, a trouvé un accord de principe avec la Lazio Rome et attend le feu vert pour signer chez le 8e de Serie A.

Il s'agirait d'un renfort d'expérience très intéressant pour les Biancocelesti. A Toronto, le Transalpin a disputé 76 matches pour un bilan de 19 buts et 16 passes décisives. Néanmoins, la condition physique du joueur est une interrogation. Le dernier match d'Insigne, sans club depuis l'été dernier, remonte au mois de juin.

MAN CITY LEVERKUSEN, UNE FINALE POUR GUARDIOLA

4e du classement de la phase régulière de Ligue des Champions à la mi-parcours, Manchester City pourrait se rapprocher d'une qualification directe pour les 8es de finale en cas de victoire face au Bayer Leverkusen ce mardi (21h). C'est ce qui conduit le manager des Skyblues, Pep Guardiola, à considérer ce rendez-vous comme une finale.

C'est une vraie finale. Sur ces deux matchs à domicile (Leverkusen et Gàlatasaray), si nous parvenons à prendre six points et à ramener quelques points lors de nos deux derniers matchs (Real Madrid et Bodo/Glimt), nous serons proches de la qualification parmi les huit premiers", a jugé l'entraîneur espagnol dans des propos relayés par TNT Sports.

L'année dernière, Man City, au cœur d'une saison très compliquée, s'était qualifié de justesse pour les barrages, et avait échoué contre le Real Madrid (2-3, 3-3).

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

TRAVAUX DU 7^E SOMMET DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT ENTRE L'UA - UE

M. Attaf s'entretient à Luanda avec le Représentant spécial de l'UE pour la région sahélio-saharienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, mardi, avec le Représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour la région sahélio-saharienne, M. Joao Gomes Cravinho, en marge de sa participation au 7^e Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'UE, qui se tient à Luanda (Angola) les 24 et 25 novembre, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a permis aux deux parties d"échanger les vues et les analyses sur les développements de la situation au Sahel aux

plans politique, sécuritaire et économique" et d"examiner les perspectives de renforcement de la coopération et de la coordination en vue



de soutenir les efforts visant à instaurer la sécurité et la stabilité dans cet espace régional", précise le communiqué.

M. Attaf s'entretient à Luanda avec son homologue ivoirien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf a eu, mardi, des entretiens bilatéraux avec son homologue ivoirien, Kacou Léon Adom, en marge des travaux du 7^e Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE).

qui se tient à Luanda les 24 et 25 novembre, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux ministres ont passé en revue les relations entre les deux pays et sont convenus de lancer les préparatifs de la prochaine session de la Commission mixte algéro-ivoirienne, précise la source. La rencontre a permis aux deux parties d'échan-

ger les vues sur le développement de la situation dans la région sahélio-saharienne.

Ainsi, ils ont souligné l'importance de renforcer la coordination entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, notamment dans le cadre de leur qualité de membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, conclut le communiqué.

M. Attaf s'entretient à Luanda avec son homologue tunisien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, mardi, avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamad Ali Nafti, en marge des travaux du 7^e Sommet de coopération et de partenariat

entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), qui se tiennent les 24 et 25 novembre à Luanda, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux ministres se sont félicités du "niveau exceptionnel des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays", avant de passer en revue les préparatifs en cours pour la tenue de la

prochaine session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne. La rencontre a également permis aux deux parties d"échanger les vues sur les développements de la situation dans l'Etat frère de Libye et les perspectives de renforcement du rôle des pays voisins dans le rapprochement des points de vue entre les différentes parties dans ce pays frère".

PARLEMENT

La délégation du Groupe d'amitié Algérie-Tunisie reçue par le président du parlement tunisien

Une délégation du Groupe d'amitié "Algérie-Tunisie" a été reçue, mardi, à Tunis, par le président de l'Assemblée tunisienne des représentants du peuple (ARP), M. Brahim Bouderbala, indique mardi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le président de la chambre basse du parlement tunisien a affirmé que cette visite permettra d'"approfondir et d'élargir les relations bilatérales conformément à la volonté politique des dirigeants des deux pays", selon le communiqué.

M. Boudjedra a évoqué l'accord tripartite entre les dirigeants des trois pays (Algérie, Tunisie, Libye), soulignant que son

pays aspire à ce que cet accord puisse conférer une "dynamique active à la coopération entre les pays du Sud de la Méditerranée". Le président de l'ARP a, en outre, chargé la délégation du Groupe d'amitié de transmettre ses salutations au président de l'APN, M. Brahim Boughali, se félicitant de la "parfaite harmonie et des relations très privilégiées existant entre les deux pays". Il a, en outre, exprimé l'espérance de voir cette visite se traduire par "des résultats concrets qui auront un impact positif sur les relations bilatérales et la coopération étroite".

De son côté, le président du Groupe d'amitié, M. Mohamed El Hadi Tebessi, a

transmis les salutations du président de l'APN à son homologue tunisien, affirmant l'engagement du Groupe d'amitié à "promouvoir la coopération parlementaire à travers les cadres et mécanismes dont le Groupe constitue l'un principaux piliers".

A cet égard, M. Tebessi a appelé à la mise en place d'une instance multisectorielle, regroupant également des parlementaires, pour promouvoir la coopération entre les deux pays, et proposé la création d'une grande commission parlementaire pour concrétiser la coopération escomptée et servir de "mécanisme efficace pour débattre et traiter les questions soulevées".

ALGÉRIE - PALESTINE

Le président du Conseil de la nation reçoit le ministre de l'Education et de l'Enseignement de l'Etat de Palestine

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, mardi à Alger, le ministre palestinien de l'Education et de l'Enseignement et membre du comité central du mouvement Fatah, M. Sabri Saidem, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

La rencontre, qui s'est tenue en présence de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aita, a porté sur "les derniers développements de la question palestinienne, dans le cadre de l'escalade continue et des agressions répétées contre le peuple palestinien et ses lieux saints".

Dans ce sillage, le président du Conseil de la nation a réaffirmé la position "constante et de principe de l'Algérie envers la cause palestinienne, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait du soutien à la Palestine un engagement historique et moral irréversible". M. Nasri a également souligné que "l'Algérie continuera de défendre les droits légitimes du peuple palestinien au sein des différentes instances parlementaires et internationales, et de soutenir les efforts visant à réaliser l'unité nationale palestinienne et à établir un Etat indépendant avec El-Qods comme capitale". Pour sa part, M. Sabri Saidem s'est dit "profondément reconnaissant pour les positions de l'Algérie" et son soutien "constant et pratique à la Palestine", affirmant que le peuple palestinien considère "l'Algérie comme un soutien sincère face aux défis de l'heure".

FORUM AFRICAIN DE LA TÉLÉDIFFUSION

Le ministre de la Communication prend part à Dakar

Le ministre de la Communication, M. Zouhri Bouamama, prend part, mardi à Dakar (Sénégal), aux travaux du Forum africain de la télédiffusion (FAT) placé sous le thème "La TNT, vecteur de souveraineté et d'intégration économique et sociale en Afrique", indique un communiqué du ministère.

Ce forum de deux jours, se veut "un rassemblement professionnel et continental qui réunit les organismes et établissements de télédiffusion publique et privée, ainsi que des experts en information et communication de différents pays africains, pour débattre des questions de développement du secteur audio-visuel dans le continent", précise le communiqué. Le FAT constitue "un espace de concertation et d'échange d'expertises sur les défis liés à la télédiffusion, tels que la transformation numérique, le renforcement de la souveraineté médiatique, la modernisation des infrastructures et le développement de la coopération entre les pays africains dans le domaine de l'information", ajoute la même source. Le forum qui est aussi "une plateforme stratégique où s'élaborent les politiques et les visions futures de l'information africaine", tend à "soutenir la compétitivité africaine en matière de diffusion et à renforcer la capacité de l'Afrique à maîtriser son espace médiatique".

APS

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

Maroc : l'illusion d'une victoire diplomatique qui se dissipe

L'euphorie affichée par le Maroc après l'adoption de la résolution 2797/2025 du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental n'aura été qu'un mirage de courte durée.

A force de s'autopersuader et de persuader une opinion publique locale déjà éprouvée par les crises sociales et économiques, le Makhzen s'est convaincu d'un succès inexistant. La réalité, impitoyable, est revenue rappeler que la question sahraouie demeure avant tout un dossier de décolonisation inscrit dans le cadre juridique des territoires non autonomes, et que toute solution passe inévitablement par le principe de l'autodétermination.

Cette réalité s'est imposée avec force à Luanda, lors de l'ouverture du 7^e Sommet de coopération entre l'Union africaine et l'Union européenne. Les images de cette rencontre parlent d'elles-mêmes : elles montrent un Maroc isolé, crispé, contraint de composer avec ce qu'il tente habilement d'éviter. Le représentant marocain, visiblement en difficulté, a dû affronter un décor diplomatique contraire à ses aspirations.

D'abord, le pays hôte, l'Angola, est historiquement un fervent défenseur du droit du peuple sahraoui à choisir librement son destin.

Une posture qui réveille chez Rabat un complexe profond vis-à-vis des États qui s'en tiennent strictement au droit international. Ensuite, la présence officielle de la République arabe sahraouie démocratique – représentée par son président et chef du Front Polisario, Brahim Ghali – a été vécue comme une véritable déflagration diplomatique pour le Makhzen.

Dans la salle, le contraste était saisissant : la délégation marocaine s'est réfugiée dans la discréction, là où elle s'attendait à triompher.

Se retrouver à la même table que des délégations africaines, européennes et sahraouies a constitué une humiliation difficile à dissimuler pour la diplomatie marocaine. Les slogans répétés à ses partenaires européens selon lesquels « le Sahara est marocain » se sont évaporés au contact d'une scène internationale qui, une fois encore, consacre la légitimité de la question sahraouie. À ce malaise s'est ajouté un autre : la présence remarquée de l'Algérie.

La diplomatie algérienne, représentée par Ahmed Attaf, a occupé une place centrale aux côtés du secrétaire général de l'ONU, du président de la Commission de l'UA et du représentant anglois.

Très sollicité, au cœur des échanges, le chef de la diplomatie algérienne a donné l'image d'une présence forte, stable, respectée – à mille lieues de la posture en retrait de la délégation marocaine.

À Luanda, le Makhzen ne s'est pas seulement heurté à la réalité : il s'est retrouvé éclipsé par elle.

Et cette éclipse, provoquée par ses propres illusions, devrait l'inciter à revoir une stratégie diplomatique qui, plus que jamais, montre ses limites.

REDACTION